

STOP  
TTIP  
STOP  
AUSTE  
RITY  
DROP  
THE  
DEBT  
CADTM Quimper  
D 19-20

# ABC du CADTM et des dettes illégitimes

Eric Toussaint  
& Maxime Perriot



Une publication du CADTM Belgique, été 2025  
ABC DU CADTM ET DES DETTES ILLEGITIMES, ISBN 978-2-9600254-4-6  
COMITE POUR L'ABOLITION DES DETTES ILLÉGITIMES  
8 rue Jonfosse 4000 Liège, Belgique | +324 56 62 56 35 | info@cadtm.org

**Eric Toussaint** est docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres, *Banque mondiale - Une histoire critique*, Syllepse, 2022, *Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible*, Syllepse, 2020, *Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur*

*répudiation*, Les liens qui libèrent, 2017. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec.

**Maxime Perriot** est membre du CADTM Belgique et du CADTM International. Diplômé d'un master en Sciences politiques et auteur de plusieurs articles à lire sur le site du CADTM.

# ABC DU CADTM et des dettes illégitimes

## Table des matières

- p. 4    À propos du CADTM
  - p. 5    Terminologie : Sud/Nord - Pays en développement/pays développés.  
De quoi parle-t-on ?
  - p. 8    Quant à l'hémisphère nord
  - p. 8    La dette comme instrument de domination  
et de spoliation
  - p. 12   La dette du tiers-monde dans les années 1960-1970
  - p. 15   La Crise de la dette des années 1980 et  
l'imposition des programmes d'ajustement
  - p. 17   Enjeux stratégiques de l'ajustement structurel  
dans les pays de la périphérie
  - p. 18   La crise de 1982
  - p. 19   En quoi consiste cet « ajustement » ?
  - p. 23   Évolution entre la fin des années 1990 et 2024
  - p. 34   **LIGNE DU TEMPS DU CADTM**
  - p. 38   À partir des années 2020, l'engrenage vers  
une nouvelle grande crise de la dette
  - p. 44   Conclusion
- 
- p. 44   Bibliographie
  - p. 46   Charte Politique du CADTM
  - p. 56   Charte de fonctionnement du CADTM



## À PROPOS DU COMITÉ POUR L'ABOLITION DES DETTES ILLÉGITIMES (CADTM)

Fondé en 1990, le Comité pour l'Abolition des dettes illégitimes (anciennement Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde, d'où son sigle CADTM qu'il a conservé) travaille inlassablement à démontrer le lien entre la dette et l'incapacité du système capitaliste et patriarcal mondial à satisfaire les droits les plus élémentaires de centaines de millions de personnes à travers le monde.

Le CADTM International est un réseau constitué d'une trentaine d'organisations actives dans plus de 30 pays répartis sur 4 continents (Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbe, Europe). Son travail principal, axé sur la problématique de la dette, consiste en la réalisation d'actions et l'élaboration d'alternatives populaires radicales visant l'émergence d'un monde basé sur la souveraineté, la solidarité et la coopération entre les peuples, le respect de la nature et du vivant, l'égalité, la justice sociale et la paix.

Dans les années 1990, le CADTM a attiré l'attention sur la nécessité de construire une relation juste entre les pays du Nord et du Sud en commençant par l'annulation de la

dette. Il a particulièrement insisté sur l'impact néfaste qu'ont sur le développement des pays du Sud les mécanismes d'endettement utilisés par les organismes financiers multilatéraux (le Fonds monétaire international et la Banque mondiale), les gouvernements du Nord via le Club de Paris, et les grands groupes financiers privés internationaux, auxquels il faut ajouter de nouveaux créanciers comme la Chine.

Bien que la priorité du CADTM consistait, comme son nom d'origine l'indique, en l'annulation de la dette dans les pays anciennement dits du tiers-monde, son but est plus largement de mettre en évidence, par ses analyses et son action militante, à quel point le « système dette » est néfaste pour les peuples des pays du Sud et ceux des pays les plus industrialisés. Comme l'établit la Charte politique du réseau international du CADTM : *« Tant au Nord qu'au Sud de la planète, la dette constitue un mécanisme de transfert des richesses créées par les travailleur-euses et les petit-es producteur-ices en faveur des capitalistes. L'endettement public est utilisé par les prêteurs comme un instrument de domination politique et économique qui instaure une nouvelle forme de colonisation, les classes dominantes locales prélevant leur commission au passage. Les dettes privées abusives réclamées aux classes populaires constituent un outil de dépossession et d'oppression. »*<sup>1</sup>

Avant de se lancer dans le vif du sujet, clarifions le vocabulaire utilisé.

<sup>1</sup> Charte politique du CADTM international actualisée et complétée par l'assemblée mondiale du CADTM réalisée à Dakar en novembre 2021. Voir page 46.

## TERMINOLOGIE : SUD/NORD - PAYS EN DÉVELOPPEMENT/PAYS DÉVELOPPÉS. DE QUOI PARLE-T-ON ?

### UN VOCABULAIRE QUI N'EST PAS NEUTRE

Les termes utilisés pour désigner les différentes catégories de pays traduisent les divergences théoriques et politiques en matière d'analyse et de stratégie. Ces divergences portent généralement sur les contenus sociaux des concepts économiques : les catégories de l'économie sont souvent présentées comme reflétant des lois naturelles dans lesquelles les rapports sociaux et les rapports de forces ont peu de place. Ainsi, la conception du sous-développement comme étant un simple retard parfois imputé à des causes naturelles domine largement. Passons en revue quelques-uns de ces termes :

**Pays sous-développés** : ce terme ancien est tombé en désuétude, étant rapidement apparu comme péjoratif.

**Pays en voie de développement ou en développement** : ces expressions sont moins péjoratives que la première mais s'inscrivent dans la même problématique du « retard ». De plus, elles préjugent d'une amélioration de la situation qui n'est pas toujours vérifiée. La Banque mondiale utilise encore cette classification de pays « développés » / pays « en voie de développement »<sup>2</sup>.

*« En 1951, j'ai, dans une revue brésilienne, parlé de trois mondes, sans employer toutefois l'expression 'Tiers Monde'. Cette expression, je l'ai créée et employée pour la première fois par écrit dans l'hebdomadaire français 'l'Observateur' du 14 août 1952. L'article se terminait ainsi : 'car enfin, ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers État, veut lui aussi, être quelque chose'. Je transposais ainsi la fameuse phrase de Sieyes sur le Tiers État pendant la Révolution française. »*

*Alfred Sauvy, démographe et économiste*

**Pays les moins avancés** : terme utilisé dans les classifications des instances internationales, il cumule tous les défauts précédents.

**Tiers-monde** : terme inventé par Alfred Sauvy en 1952 (par analogie avec le tiers-état) et qui a connu un grand succès au moment de la Guerre froide pour nommer tous les pays affichant une volonté d'indépendance tant à l'égard des États-Unis que de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Deux faits ont rendu l'utilisation du terme plus délicate bien que l'habitude ait subsisté. D'une part, la disparition en 1991 de l'URSS et du bloc autour de celle-ci. D'autre part, l'hétérogénéité croissante des anciens pays du tiers-monde, dont plusieurs ont connu un véritable développement économique, voire, pour certains d'entre eux, ont rejoint les pays « développés » selon la classification de la Banque mondiale. Au début du 21<sup>e</sup> siècle, la Chine est devenue la deuxième puissance économique mondiale.

<sup>2</sup> Tariq Khokar, « Should we continue to use the term « developing world », [blog.worldbank](http://blogs.worldbank.org/openda-ta/should-we-continue-use-term-developing-world), novembre 2015, [http://blogs.worldbank.org/openda-](http://blogs.worldbank.org/openda-ta/should-we-continue-use-term-developing-world)

[ta/should-we-continue-use-term-developing-world](http://blogs.worldbank.org/openda-ta/should-we-continue-use-term-developing-world) (consulté le 15 décembre 2023).

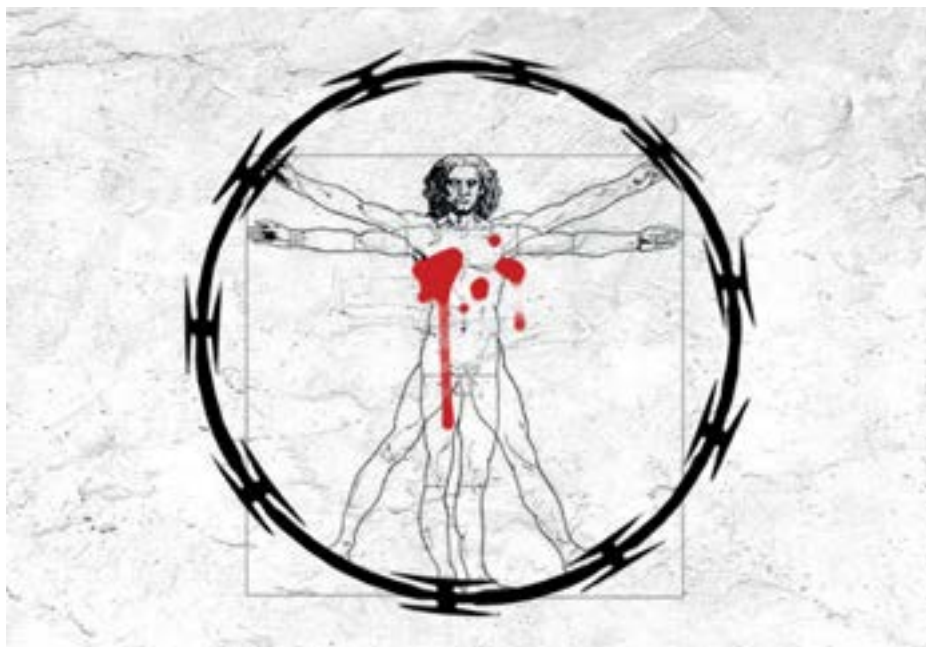


Illustration de Jorge Alaminos

**Pays pauvres** : terme qui met l'accent sur la pauvreté économique de la majorité des populations des pays concernés. Cela occulte les inégalités criantes qui y existent. De plus, un certain nombre de pays considérés comme pauvres sont en réalité très riches en ressources naturelles, sans parler de leurs richesses culturelles. Il faudrait plutôt parler de pays exploités ou appauvris.

**Pays du Sud** : terme commode pour souligner la fracture avec les pays du Nord de la planète, souvent « développés » et dominants, mais qui a le double défaut de passer sous silence de nombreuses exceptions à cette classification géographique et de laisser croire à un fatalisme géographique naturel. C'est pour cela qu'en Amérique latine, on parle de Sud Global et de Nord Global, afin de les distinguer des réalités géographiques Nord-Sud. Nous utilisons également la dénomination « les Suds » pour mettre en avant l'hétérogénéité parmi les pays du Sud.

**Pays de la périphérie** : terme appartenant aux approches structuralistes et marxistes mettant en évidence les phénomènes de domination à l'intérieur d'un capitalisme mondial dominé par les pays les plus industrialisés qui mènent des politiques impérialistes.

**Pays émergents** : terme désignant les économies ayant amorcé un processus d'industrialisation indéniable qui les fait se détacher de l'ensemble autrefois plus homogène du tiers-monde. La Chine, l'Inde et le Brésil en sont les principaux exemples. À ce terme est souvent substitué celui de « marchés émergents », ce qui traduit bien la vision néolibérale d'un développement qui ne pourrait passer que par l'insertion dans la division internationale du travail imposée par la mondialisation capitaliste. À noter que cinq pays considérés comme émergents ont développé entre eux une collaboration dans un cadre nommé « BRICS » d'après leurs initiales : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

(South Africa en anglais). Ce groupe s'est élargi depuis le 1er janvier 2024. Il contient à présent 10 membres qui composent les BRICS+ : les cinq cités ainsi que l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

**Pays en transition vers une économie de marché** : euphémisme qui désignait autrefois les pays de l'Est de l'Europe qui, après l'effondrement de l'URSS et l'éclatement du bloc soviétique, ont suivi un processus de restauration capitaliste.

*Pour le CADTM, la distinction Nord/Sud, Pays développés/pays en développement recouvre également la domination des Institutions financières internationales (IFI) comme la Banque mondiale, le FMI et d'autres bailleurs de fonds, qui imposent des politiques impérialistes et néocoloniales sous le contrôle des grandes puissances du Nord.*

Malgré les lacunes de ces différents termes, les termes suivants sont utilisés par le CADTM comme des synonymes : pays du Sud, pays des Suds, Sud(s), Périphérie, pays appauvris, pays en développement (PED), tiers-monde.

Ces termes sont généralement utilisés par opposition à : pays du Nord, pays des Nord(s), Nord, Centre, considérés comme des synonymes également. Au sein de ce groupe dominant les principaux pays industrialisés, ou pays impérialistes.

Avec une très grande réticence et pour des raisons liées aux données statistiques, le CADTM se voit contraint de se baser sur des catégories établies par la Banque mondiale. En effet, le CADTM n'a pas de ressources

suffisantes pour établir à l'échelle mondiale sa propre base de données statistiques qui prendraient en compte des critères bien plus pertinents que ceux sur lesquels la Banque mondiale se fonde pour établir différentes catégories de pays.

## QU'EN EST-IL EN 2025 ?

En 2025, les « pays en développement » regroupent, selon la Banque mondiale, trois catégories de pays<sup>3</sup>, différenciés selon leurs revenus, à savoir :

**25 « pays à faible revenu »** (pays dont le PIB/habitant est inférieur ou égal à 1 135 \$US annuels) ;

**50 « pays à revenu intermédiaire inférieur »** (pays dont le PIB/habitant est compris entre 1 136 \$US et 4 495 \$US annuels) ;

**54 « pays à revenu intermédiaire supérieur »** (pays dont le PIB/habitant est compris entre 4 496 \$US et 13 935 \$US annuels).

Selon cette classification, on trouve dans les pays en développement des économies aussi diverses que la Thaïlande et Haïti, le Brésil et le Niger, l'Argentine et le Bangladesh. Parmi les 54 « pays à revenu intermédiaire supérieur », la Banque mondiale inclut la Chine. Nous classons la Chine à part, vu son fort poids économique et la taille importante de sa population. Selon notre recensement, il y a donc 130 pays du Sud en 2024 (selon la Banque mondiale, il y en a 131).

---

<sup>3</sup> Banque mondiale, « World Bank Country and Lending Groups », 2025, <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups> (consulté le 31 octobre 2025).

Schématiquement, le Sud regroupe l'Amérique latine, les Caraïbes, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, l'Asie centrale, la Turquie, les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est non-membres de l'UE.

## **QUANT À L'HÉMISPHERE NORD**

Lorsque nous employons le terme Nord, nous nous référons au groupe de 86 pays identifiés par la Banque mondiale comme ayant atteint un niveau élevé de revenus, à savoir les pays dont le PIB/habitant est supérieur à 14 006 \$US annuels.

De la sorte, le Nord regroupe les pays appartenant à l'Europe occidentale, les États d'Europe centrale et d'Europe de l'Est membres de l'UE, les États-unis, le Canada, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Russie et une quarantaine de pays se situant sous des latitudes variées. Tous ces pays ne sont pas « industrialisés » au sens où leur économie serait composée d'un important secteur industriel produisant des biens manufacturés. En effet, certains de ces pays ne sont que peu ou pas du tout industrialisés mais sont considérés par les organismes internationaux comme ayant atteint un niveau élevé de revenus, soit parce qu'ils ont réussi à attirer d'importants capitaux étrangers, notamment grâce à leur statut de paradis fiscaux (comme le Panama, les Seychelles, les Bahamas, les îles Caïmans), soit parce qu'ils tirent d'importants revenus de l'extraction pétrolière (comme les États arabes du Golfe Persique ou le sultanat de Brunei en Asie du Sud-Est).

## **LA DETTE COMME INSTRUMENT DE DOMINATION ET DE SPOLIATION**

La Grèce des années 2010 montre comment un pays et un peuple peuvent perdre toute souveraineté à cause du remboursement d'une dette clairement illégitime. Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, de l'Amérique latine à la Chine, en passant par Haïti, la Tunisie, l'Égypte et l'Empire ottoman, la dette publique a été utilisée comme arme de domination et de spoliation (Toussaint, 2017). La combinaison de l'endettement et du libre-échange constitue le facteur fondamental de la subordination d'économies entières à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Les classes dominantes locales se sont associées aux grandes puissances financières étrangères pour soumettre leur pays et leur peuple à un mécanisme de transfert permanent de richesses des producteurs locaux vers les créanciers, qu'ils soient nationaux ou étrangers.

Contrairement à l'idée reçue, ce ne sont généralement pas les pays endettés périphériques qui provoquent les crises de la dette souveraine. Ces crises éclatent d'abord dans les pays capitalistes les plus puissants ou sont le résultat de leurs décisions unilatérales, qui entraînent par ricochets des crises de grande ampleur dans les pays périphériques endettés. Ce n'est pas l'excès de dépenses publiques qui amène la dette à des niveaux insoutenables, mais plutôt les conjonctures des pays créditeurs du Nord et les conditions imposées par les créanciers locaux et étrangers.

Pour revenir au 19<sup>e</sup> siècle, soulignons également que les taux d'intérêt réels étaient abusivement élevés et les commissions prélevées par les banquiers étaient particulièrement importantes. La conséquence : les pays qui s'endettaient n'étaient pas en mesure de rembourser leurs dettes. Ils devaient constamment recourir à de nouveaux emprunts pour rembourser les anciens. Et quand ils n'y arrivaient pas, les puissances créancières avaient le droit de recourir à une intervention militaire pour se faire rembourser.

Les crises de la dette et leur dénouement sont toujours pilotés par l'action de grandes banques des principales puissances écono-

miques, par les gouvernements qui les soutiennent et par les institutions financières internationales.

Il est possible de sortir de ce piège. Au cours des deux derniers siècles, plusieurs États ont répudié avec succès des dettes en arguant qu'elles étaient illégitimes ou odieuses.

C'est le cas du Mexique, des États-unis, de Cuba, de la Russie, de la Chine ou du Costa Rica. Les conflits autour du paiement de la dette ont donné lieu à l'élaboration de la doctrine juridique de la dette odieuse qui est toujours d'actualité.



## Selon la doctrine juridique de la dette odieuse, théorisée par Alexander Sack en 1927 (Sack, 1927), une dette est « odieuse » lorsque deux conditions essentielles sont réunies :

**1) l'absence de bénéfice pour la population :** la dette a été contractée non dans l'intérêt du peuple et de l'État mais contre son intérêt et/ou dans l'intérêt personnel des dirigeant-es et des personnes proches du pouvoir

**2) la complicité des prêteurs :** les créanciers savaient (ou étaient en mesure de savoir) que les fonds prêtés ne profiteraient pas à la population.

Selon cette doctrine, la nature despotique ou démocratique d'un régime n'entre pas en ligne de compte.

Le père de la doctrine de la dette odieuse, Alexander Sack, dit très clairement que des dettes odieuses peuvent être attribuées à **un gouvernement régulier**. Selon Sack « une dette régulièrement contractée par un gouvernement régulier (peut) être considérée comme incontestablement odieuse... ». Sack définit un gouvernement régulier de la manière suivante : « On doit considérer comme gouvernement régulier le pouvoir suprême qui existe effectivement dans les limites d'un territoire déterminé. Que ce pouvoir soit monarchique (absolu ou limité) ou républicain ; qu'il procède de la « grâce de Dieu » ou de

la « volonté du peuple » ; qu'il exprime la « volonté du peuple » ou non, du peuple entier ou seulement d'une partie de celui-ci ; qu'il ait été établi légalement ou non, etc., **tout cela n'a pas d'importance pour le problème qui nous occupe.** ». Source : Les effets des transformations des États sur leurs dettes publiques et autres obligations financières : traité juridique et financier, Recueil Sirey, Paris, 1927. Voir le document presque complet en téléchargement libre sur le site du CADTM ([http://cadtm.org/IMG/pdf/Alexander\\_Sack\\_DETTE\\_ODIEUSE.pdf](http://cadtm.org/IMG/pdf/Alexander_Sack_DETTE_ODIEUSE.pdf))

Sack écrit qu'une dette peut être caractérisée comme odieuse si : « a) les besoins, en vue desquels l'ancien gouvernement avait contracté la dette en question, étaient 'odieux' et franchement contraires aux intérêts de la population de tout ou partie de l'ancien territoire, et b) les créanciers, au moment de l'émission de l'emprunt, avaient été au courant de sa destination odieuse. »

Il poursuit : « Ces deux points établis, c'est aux créanciers que reviendrait la charge de prouver que les fonds produits par lesdits emprunts avaient été en fait utilisés non pour des besoins odieux, nuisibles à la population de tout ou partie de l'État, mais pour des besoins généraux ou spéciaux de cet État, qui n'offrent pas un caractère odieux » (voir La dette odieuse selon Alexandre Sack et selon le CADTM, <https://www.cadtm.org/La-dette-odieuse-selon-Alexandre-Sack-et-selon-le-CADTM>)

Cette doctrine a été appliquée à plusieurs reprises dans l'histoire.

## UN PEU D'HISTOIRE

### *La dette a été utilisée pour asservir la Tunisie à la France en 1881 ou l'Égypte au Royaume-Uni en 1882*

Les créanciers, qu'ils soient de puissants États, des organismes multilatéraux à leur service ou des banques, savent parfaitement manœuvrer pour imposer leur volonté aux débiteurs. Dès la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, un pays comme Haïti a servi de laboratoire. Première république noire indépendante, l'île s'est libérée du joug de la France en 1804. Paris n'a pas pour autant abandonné ses prétentions sur Haïti, en obtenant une indemnisation royale pour les esclavagistes : les accords signés en 1825 avec les nouveaux dirigeants haïtiens ont instauré une dette de l'indépendance monumentale. Trois ans plus tard, le pays rencontra déjà de sérieuses difficultés de paiement. Le pays a mis un siècle à rembourser ce fardeau, rendant impossible toute forme de développement réel.

La dette a aussi été utilisée pour asservir la Tunisie à la France en 1881<sup>4</sup> ou l'Égypte au Royaume-Uni en 1882<sup>5</sup> : les puissances créancières ont usé de la dette impayée pour soumettre ces pays jusque-là souverains. De même, la Grèce est née dans les années 1830

4 Voir Éric TOUSSAINT, « La dette : l'arme qui a permis à la France de s'appropriier la Tunisie », cadtm.org, 31 mai 2016 : <http://www.cadtm.org/La-dette-l-arme-qui-a-permis-a-la>.

5 Voir Éric TOUSSAINT, « La dette comme instrument de la conquête coloniale de l'Égypte », cadtm.org, 20 mai 2016 : <http://www.cadtm.org/La-dette-comme-instrument-de-la>



Signature du traité entre Haïti et la France, 1825

avec le boulet d'une dette qui l'enchaînait au Royaume-Uni, à la France et à la Russie<sup>6</sup>. L'île de Terre-Neuve, devenue en 1855 le premier dominion autonome de l'Empire britannique, bien avant le Canada ou l'Australie, a renoncé à son indépendance après la grave crise économique de 1933 pour faire face à ses dettes. Elle a finalement été rattachée en 1949 au Canada qui a accepté de reprendre 90 % de sa dette (REINHARDT et ROGOFF, 2010).

6 Voir Éric TOUSSAINT, « La Grèce indépendante est née avec une dette odieuse », cadtm.org, 12 avril 2016 : <http://www.cadtm.org/La-Grece-independante-est-nee-avec>

## LA DETTE DU TIERS-MONDE DANS LES ANNÉES 1960-1970

*La dette a constitué l'instrument  
majeur pour imposer des  
politiques néo-coloniales*

Le processus s'est reproduit après la Seconde Guerre mondiale, quand les pays d'Amérique latine avaient besoin de capitaux pour financer leur développement et quand les pays asiatiques d'abord, puis africains au virage des années 1960, ont accédé à l'indépendance. La dette a constitué l'instrument majeur pour imposer des politiques néocoloniales. Après la Seconde Guerre mondiale, il n'était plus permis de recourir à la force contre un pays débiteur. Ce sont d'autres moyens qui, dès lors, ont été utilisés.

Les prêts massifs octroyés, à partir des années 1960, à un nombre croissant de pays de la périphérie (à commencer par les alliés stratégiques des grandes puissances, le Congo de Mobutu, l'Indonésie de Suharto, le Brésil de la dictature militaire, en allant jusqu'à des pays comme la Yougoslavie et le Mexique), jouent le rôle de lubrifiant d'un puissant mécanisme de reprise de contrôle de pays qui avaient commencé à adopter avec un succès réel des politiques indépendantes des anciennes métropoles coloniales et de Washington.

Trois grands acteurs ont incité ces pays à s'endetter en les appâtant avec des taux relativement bas :

1. **Les acteurs privés** : Les grandes banques privées occidentales qui regorgeaient de liquidités, notamment placées par les pays exportateurs de pétrole après le choc de 1973.
2. **Les acteurs bilatéraux** : Les pays du Nord qui voulaient relancer leur économie en crise après le choc pétrolier de 1973 et voyaient les pays du Sud comme de potentiels débouchés.
3. **Les acteurs multilatéraux** : La Banque mondiale, dans le but de renforcer la zone d'influence géopolitique des États-unis et de ne pas se laisser marginaliser par les banques privées.

Les classes dominantes locales ont également poussé à l'augmentation de la dette et en ont tiré profit sans qu'il y ait de bénéfice pour les peuples.



Augusto Pinochet (1915 - 2006), président du Chili après avoir dirigé un coup d'État soutenu par les États-Unis le 11 septembre 1973.

## Les élucubrations théoriques sur la nécessité pour le Sud de recourir à l'endettement extérieur

Selon l'approche dominante enseignée dans les universités, l'épargne est préalable à l'investissement et est insuffisante dans les PED. Dès lors, la pénurie d'épargne est un facteur explicatif fondamental du blocage du développement. Un apport de financement extérieur est nécessaire. Paul Samuelson, dans *Economics* (SAMUELSON, 1980), se base sur l'histoire de l'endettement des États-unis aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pour déterminer quatre étapes différentes menant à la prospérité :

1. Nation endettée jeune et emprunteuse (de la guerre révolutionnaire de 1776 à la guerre civile de 1865) ;
2. Nation endettée mûre (de 1873 à 1914) ;
3. Nouvelle nation créancière (de la première guerre mondiale à la seconde) ;
4. Nation créancière mûre (années 1960).

Samuelson et ses émules ont plaqué sur la centaine de pays, qui ont constitué le tiers-monde après la Seconde Guerre mondiale, le modèle de développement économique des États-unis de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1945, comme si l'expérience des États-unis était purement et simplement imitable par tous ces pays.

En ce qui concerne la nécessité d'avoir recours à l'apport de capitaux étrangers (sous forme d'emprunts et d'investissements étrangers), un des associés de Walt W. Rostow, Paul Rosenstein-Rodan, emploie la formule suivante : « *Les capitaux étrangers renforceront la formation du capital national, c'est-à-dire qu'ils seront entièrement investis ; l'investissement entraînera une augmentation de la production. La fonction principale de l'entrée de capitaux étrangers est d'aider la formation du capital national à atteindre un taux qui pourra être maintenu sans aide extérieure supplémentaire* » (ROSENSTEIN-RODAN, 1961). Cette affirmation est en contradiction avec la réalité : il n'est pas vrai que les capitaux étrangers renforcent la formation du capital national et sont entièrement investis. Une grande partie des capitaux étrangers quittent rapidement les pays vers lesquels ils se sont dirigés temporairement (fuite des capitaux, rapatriement des profits), voire dans certains cas ne les atteignent pas.

Autre erreur monumentale, Paul

Rosenstein-Rodan, qui est directeur adjoint (« assistant director ») du département économique de la Banque mondiale entre 1946 et 1952, fait des prédictions concernant la date à laquelle une série de pays arrivera à la croissance auto-soutenue. Selon Paul Rosenstein-Rodan, la Colombie doit atteindre ce stade en 1965, la Yougoslavie en 1966, l'Argentine et le Mexique entre 1965 et 1975, l'Inde au début des années 1970, le Pakistan trois ou quatre ans après l'Inde, les Philippines après 1975. Les faits ont démontré la vacuité de ces affirmations.

La planification du développement vue par la Banque mondiale et l'establishment universitaire aux États-unis a débouché sur une imposture pseudo-scientifique basée sur des équations mathématiques qui visent à donner une légitimité et une crédibilité à la volonté de faire dépendre les PED du recours au financement extérieur. En voici un exemple, formulé très sérieusement par Max Millikan et Walt Whitman Rostow en 1957 : « *Si le taux initial d'investissement domestique dans un pays représente 5% du revenu national, si les capitaux étrangers arrivent à un taux constant équivalent à un tiers du niveau initial de l'investissement domestique, si 25 % de tout revenu supplémentaire sont épargnés et réinvestis, si le ratio capital/produit est de 3 et si le taux*

*d'intérêt de la dette extérieure et les dividendes rapatriés sont équivalents à 6 % par an, le pays sera en état de se passer de l'emprunt net extérieur après quatorze ans et il pourra maintenir un taux de croissance de 3 % sur la base de ses propres revenus* » (MILLIKAN et ROSTOW, 1957). Dans aucun cas, cette affirmation n'a été confirmée et les pays ont continué à avoir recours à l'endettement extérieur.

En vérité, ces auteurs qui étaient favorables au maintien du système capitaliste global dominé par les États-unis, refusaient d'envisager l'application des profondes réformes qui auraient permis un développement qui ne serait pas subordonné au financement extérieur.

## LA CRISE DE LA DETTE DES ANNÉES 1980 ET L'IMPOSITION DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT

À partir des années 1980, la dette publique, tant dans les pays dits du tiers-monde que dans les pays les plus industrialisés, a été systématiquement utilisée pour imposer des politiques d'austérité au nom de l'ajustement. Accusant leurs prédécesseurs d'avoir vécu « au-dessus de leurs moyens » par un recours trop facile à l'emprunt, la majorité des gouvernements en fonction ont imposé un ajustement des dépenses publiques, des dépenses sociales en particulier, obligeant les peuples à se serrer la ceinture.

Pour ce qui est du « tiers-monde » et de l'Europe de l'Est qui faisait partie du bloc soviétique, le formidable accroissement de la dette publique commença à la fin des années 1960 et déboucha sur une crise de remboursement à partir de 1982. Comme expliqué précédemment, cet endettement connaît des responsables. Ils se trouvent essentiellement dans les pays les plus industrialisés : les banques privées, la Banque mondiale et les gouvernements du Nord qui ont littéralement prêté à tour de bras des centaines de milliards d'eurodollars et de pétrodollars<sup>7</sup>.

---

7 Les « eurodollars » renvoient aux dollars prêtés dans les années 1950 par les États-Unis aux Nations européennes, notamment via le plan Marshall destiné à financer leur reconstruction. À partir des années 1960, les banques privées européennes regorgent donc de capitaux, essentiellement constitués par ces « eurodollars », et elles vont alors chercher à les prêter pour qu'ils génèrent des profits. Quant aux « pétrodollars », ce sont les dollars issus du pétrole. À partir de 1973, l'augmentation du prix du pétrole (ce qu'on a appelé le premier « choc pétrolier ») a apporté des revenus confortables aux

*Un tournant historique s'amorça  
entre 1979 et 1981 avec l'arri-  
vée au pouvoir de Margaret  
Thatcher au Royaume-uni et de  
Ronald Reagan aux États-unis*

Pour placer leurs surplus de capitaux et de marchandises et afin d'inciter les pays à s'endetter, ces différents acteurs du Nord ont prêté à des taux d'intérêt très bas. La dette publique des pays du tiers-monde et de l'Est a ainsi été multipliée par douze entre 1968 et 1980. Dans les pays les plus industrialisés, l'endettement public a également fortement augmenté pendant les années 1970, les gouvernements tentant de répondre à la fin des « trente glorieuses » années d'après-guerre<sup>8</sup> par des politiques keynésiennes de relance de la machine économique.

Un tournant historique s'amorça entre 1979 et 1981 avec l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher au Royaume-Uni et de Ronald Reagan aux États-unis, qui appliquèrent dès lors à grande échelle les politiques dont rêvaient les néolibéraux. D'emblée, les États-unis procédèrent à une très forte hausse des taux d'intérêt afin de freiner l'inflation et la sortie massive de dollars<sup>9</sup>. Cette hausse unilatérale, suivie par de nombreux pays, obligea les pouvoirs publics endettés à transférer des montants colossaux aux institutions

---

pays producteurs - les « pétrodollars » - qui les ont placés dans les banques occidentales. Pour qu'ils leur profitent, ces banques ont alors accordé des prêts à des conditions avantageuses.

8 La période connue sous le nom de « 30 glorieuses » fait référence aux trois décennies entre 1945 et 1975.

9 En augmentant les taux d'intérêt, placer ses dollars aux États-Unis était alors mieux rémunéré donc plus attractif, laissant espérer un retour des dollars au pays.



Illustration de Jorge Alaminos

financières privées et aux autres détenteurs de titres de la dette. Pour se refinancer, c'est-à-dire, réemprunter pour rembourser une dette précédente, les gouvernements de ces pays faisaient dès lors face à des taux d'intérêt faramineux.

À partir de ce moment, à l'échelle planétaire, le paiement de la dette publique constitua un puissant mécanisme de pompage d'une partie des richesses créées par les travailleur-euses et les petit-es producteur-ices au profit des 10 % les plus riches, et en particulier des capitalistes. Ces politiques, dictées et imposées par les néolibéraux, amorcèrent une formidable offensive du capital contre le travail. Endettés, les gouvernements se sont mis à réduire les dépenses sociales et d'investissement public, pour « équilibrer » leurs comptes ; puis ils eurent recours à de nouveaux emprunts pour faire face à la montée des taux d'intérêt : c'est le fameux effet « boule de neige » qui consiste à contracter

de nouveaux prêts plus coûteux pour rembourser des emprunts antérieurs.

Pour payer la dette publique, les gouvernements se servirent abondamment de l'impôt, dont la structure fut modifiée de manière régressive à partir des années 1980-1990 : la part des recettes fiscales provenant des prélèvements sur les revenus du capital diminua, tandis qu'augmentait la part des recettes provenant des prélèvements sur les travailleur-euses, d'une part, et sur la consommation de masse, via la généralisation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), d'autre part.

Bref, l'État prit aux travailleur-euses et aux « pauvres » pour donner aux « riches », au capital, aux créanciers : exactement l'inverse d'une politique redistributive, qui devrait pourtant être la préoccupation principale des pouvoirs publics.

## ENJEUX STRATÉGIQUES DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL DANS LES PAYS DE LA PÉRIPHÉRIE

Le FMI, la Banque mondiale et le gouvernement des États-unis ont d'abord nié la crise de la dette. Puis, surtout à partir des années 1980, les politiques d'ajustement structurel commencèrent à être appliquées sous la houlette du FMI, qui imposa ses conditions en échange de prêts aux gouvernements endettés. Ces politiques constituèrent la poursuite, sous une nouvelle forme, de l'offensive commencée au cours de la décennie antérieure, avec les politiques mises en place par les dictatures militaires au Chili, en Argentine, en Uruguay, entre autres.

Pour les stratèges des gouvernements du Nord et des institutions financières multilatérales à leur service, à commencer par la Banque mondiale, il fallait répondre à un défi : la perte de contrôle sur une partie croissante de la périphérie. Au cours des années 1940 à 1960, les indépendances vis-à-vis des anciennes puissances coloniales européennes s'étaient succédé, le bloc soviétique s'était imposé en Europe de l'Est, les révolutions chinoises et cubaines avaient triomphé, des politiques anti-impérialistes et redistributives mises en œuvre par des régimes capitalistes de la périphérie - du péronisme argentin au parti du Congrès indien de Nehru en passant par le panarabisme nassérien en Égypte - s'étaient fait jour. En bref, de nouveaux mouvements et organisations s'étaient développés pêle-mêle dans le monde entier, constituant autant de dangers pour la domination des principales puissances capitalistes

dans un contexte de « Guerre froide » avec le bloc soviétique.

*« Dans de nombreux cas, les prêts étaient destinés à corrompre des gouvernements pendant la Guerre froide. Le problème n'était pas alors de savoir si l'argent favorisait le bien-être du pays, mais s'il conduisait à une situation stable, étant donné les réalités géopolitiques mondiales. »*

**Joseph E. Stiglitz (économiste en chef de la Banque mondiale de 1997 à 1999, prix Nobel d'économie en 2001), in *L'Autre mondialisation*, Arte, 7 mars 2000**

Les prêts massifs octroyés à partir des années 1960 visaient l'abandon par ces pays de leur politique nationaliste et une connexion plus forte des économies de la périphérie au marché mondial dominé par le centre. Il s'agissait également d'assurer l'approvisionnement des économies du centre en matières premières et en combustibles. En mettant les pays de la périphérie progressivement en concurrence les uns par rapport aux autres, en les incitant à « renforcer leur modèle exportateur », à se spécialiser, l'objectif est de faire baisser les prix des produits qu'ils exportent, et, par conséquent, de réduire les coûts de production au Nord et d'y augmenter les taux de profit.

Certes, on ne peut pas affirmer qu'il y a eu, de la part des banques privées, de la Banque mondiale et des gouvernements du Nord, mise en place d'un complot. Il n'en reste pas moins qu'une analyse des politiques poursuivies par la Banque mondiale et par les principaux gouvernements des pays industrialisés en matière de prêts à la périphérie,

démontre que celles-ci n'étaient pas dépourvues d'ambitions stratégiques<sup>10</sup>.

## LA CRISE DE 1982

La crise qui éclate en 1982 est le résultat de l'effet combiné de la baisse des prix des produits exportés par les pays de la périphérie vers le marché mondial et de l'explosion des taux d'intérêt. Du jour au lendemain, il faut rembourser plus avec des revenus en baisse. De là, l'étranglement. Les pays endettés annoncent qu'ils sont confrontés à des difficultés de paiement. Les banques privées du centre refusent immédiatement d'accorder de nouveaux prêts et exigent qu'on leur rembourse les anciens. Le FMI et les principaux pays capitalistes industrialisés avancent de nouveaux prêts pour permettre aux banques privées de récupérer leur mise et pour empêcher une succession de faillites bancaires.



10 Pour une analyse plus approfondie, voir : Éric Toussaint, *Enjeux politiques de l'action de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international envers le tiers-monde*, thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université de Liège, Université de Paris VIII, 2004. Disponible sur <http://cadtm.org/Enjeux-politiques-de-l-action-de>

Éric Toussaint, *Banque mondiale, Une histoire critique*, Éditions Syllepse, Paris, 2022, 530 p.

Damien Millet, Éric Toussaint, *65 Questions-65 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, édition électronique, <http://cadtm.org/65-questions-65-reponses-sur-la,8331>.

*« La crise de la dette latino-américaine dans les années quatre-vingt a été provoquée par l'énorme augmentation des taux d'intérêt qu'a entraînée la politique monétaire restrictive du président de la Federal Reserve, Paul Volcker, aux États-unis. »*

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, 2002

Depuis cette époque, le FMI, appuyé par la Banque mondiale, impose les plans d'ajustement structurel. Un pays endetté qui refuse l'ajustement structurel se voit menacé d'une suspension des prêts du FMI et des gouvernements du Nord. On peut affirmer sans risquer de se tromper que ceux qui, à partir de 1982, proposaient aux pays de la périphérie d'arrêter le remboursement de leurs dettes et de constituer un front des pays débiteurs avaient raison. Si les pays du Sud avaient instauré ce front, ils auraient été en mesure de dicter leurs conditions à des créanciers aux abois.

En choisissant la voie du remboursement, sous les Fourches Caudines du FMI, les pays endettés ont transféré vers le capital financier du Nord l'équivalent de plusieurs plans Marshall<sup>11</sup>. Les politiques d'ajustement ont impliqué l'abandon progressif d'éléments clés de leur souveraineté nationale, ce qui a

11 Le Plan Marshall est un programme de reconstruction économique proposé en 1947 par George C. Marshall, secrétaire d'État des États-Unis. Doté d'un budget de 12,5 milliards de dollars de l'époque (environ 80 milliards de dollars de 2002) sous forme de dons et de prêts à long terme, le plan Marshall permit à 16 pays (notamment la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les pays scandinaves) de profiter de fonds pour leur reconstruction après la seconde guerre mondiale. Pour plus d'infos sur le Plan Marshall, lire Éric Toussaint, « Pourquoi le Plan Marshall ? » <https://www.cadtm.org/Pourquoi-le-Plan-Marshall>.

débouché sur une dépendance accrue des pays concernés à l'égard des pays les plus industrialisés et de leurs multinationales. Aucun des pays appliquant l'ajustement structurel n'a pu soutenir de manière durable un taux de croissance élevé. Partout, les inégalités sociales ont augmenté. Aucun pays « ajusté » ne fait exception.

Les programmes d'ajustement du FMI suivent trois objectifs :

1. assurer le remboursement de la dette contractée ;
2. établir des réformes structurelles visant à libéraliser l'économie, l'ouvrir aux marchés internationaux et réduire la présence de l'État ;
3. permettre progressivement aux pays endettés d'avoir accès aux prêts privés via les marchés financiers, sans pour autant cesser d'être endettés.

## EN QUOI CONSISTE CET « AJUSTEMENT » ?

L'ajustement structurel comprend deux grands types de mesures :

- Les premières sont des mesures de stabilisation macroéconomiques qui sont traditionnellement incluses dans les conditionnalités du FMI. Il s'agit des mesures de choc (généralement, la dévaluation de la monnaie et l'élévation des taux d'intérêt à l'intérieur du pays concerné).



- Les secondes sont les réformes structurelles (privatisation, réforme fiscale, baisses des dépenses sociales etc.)<sup>12</sup>.

### PENCHONS-NOUS À TITRE D'EXEMPLES SUR CERTAINES DE CES POLITIQUES

Les dévaluations monétaires visent à rendre plus compétitives les exportations des pays concernés (en raison de la baisse de la valeur de la monnaie locale par rapport aux autres monnaies), de manière à augmenter les rentrées de devises nécessaires au paiement de la dette. Autre avantage, non négligeable si on se place du point de vue des intérêts du FMI et des pays les plus industrialisés, elles entraînent une baisse du prix des produits exportés par les pays du Sud.

Pour ces derniers, elles ont également des effets néfastes : elles engendrent une explosion du prix des produits importés sur leur propre marché, et dépriment du même coup la production intérieure. Ainsi, non seulement leurs coûts de production augmentent,

<sup>12</sup> Le FMI a commencé ses prêts combinés à des programmes d'ajustement structurel en 1986, et l'année suivante, il approuvait l'ajustement renforcé.



Aminata Traoré, auteure de *le Viol de l'imaginaire*, lors du contre-sommet face à la BM et au FMI en octobre 2023 à Marrakech Photo Marta Garrich - WoMin

tant dans l'agriculture que dans l'industrie et l'artisanat - ce d'autant plus qu'ils incorporent désormais de nombreux intrants importés suite à l'abandon des politiques « autocrates » - mais le pouvoir d'achat de la grande masse de leurs consommateurs stagne ou baisse (le FMI interdisant toute indexation des salaires).

*Autres mesures d'ajustement spécifiques aux pays de la périphérie : la suppression des subsides à certains biens et services de base comme le pain ou le riz*

Au niveau de la dette, comme la valeur des recettes baisse (en monnaie locale, du fait de la dévaluation, on peut acheter moins de dollars pour rembourser la dette qu'avant avec

la même quantité de monnaie locale) alors qu'augmente celle des emprunts vis-à-vis de l'extérieur (en monnaies étrangères - et donc maintenant plus chères, une dette de dix dollars vaut plus de monnaie locale qu'avant la dévaluation), le montant réel de la dette croît.

**La politique de taux d'intérêt élevés** ne fait, quant à elle, qu'accroître la récession intérieure : les paysan-es ou les artisan-es qui doivent emprunter pour acheter les intrants nécessaires à leur production – dont le prix a augmenté suite à la dévaluation de leur monnaie car ces intrants sont bien souvent importés – ne peuvent plus le faire à cause du renchérissement du crédit. Par contre, le capital rentier prospère. Le FMI justifie ces taux d'intérêt élevés en affirmant qu'ils attireront les capitaux étrangers dont le pays a besoin. En pratique, les capitaux qui sont attirés par

de tels taux sont volatils et prennent la direction d'autres cieux au moindre problème ou quand une meilleure perspective de profit apparaît ailleurs.

Autres mesures d'ajustement spécifiques aux pays de la périphérie : **la suppression des subsides à certains biens et services de base et la contre-réforme agraire**. Dans la plupart des pays du tiers-monde, la nourriture de base (pain, tortilla de maïs, riz...) est subventionnée de manière à empêcher de fortes hausses de prix, et donc à en garantir l'accès au plus grand nombre. C'est souvent le cas également pour le transport collectif, l'électricité et l'eau. Le FMI et la Banque mondiale exigent systématiquement la suppression de tels subsides, ce qui entraîne un appauvrissement des plus pauvres et quelques fois des émeutes de la faim.

En matière de propriété de la terre, le FMI et la Banque mondiale ont lancé une offensive de longue haleine qui vise à faire disparaître toute forme de propriétés communautaires. C'est ainsi qu'ils ont obtenu au début des années 1990 la modification de l'article de la Constitution mexicaine protégeant les biens communaux (appelés *ejido*). Un des grands chantiers sur lequel travaillent actuellement ces deux institutions est la privatisation des terres communautaires ou étatiques en Afrique subsaharienne. Au cours de ces dernières années, l'accaparement des terres par de grandes entreprises étrangères s'est accéléré, bénéficiant du soutien de la BM et du FMI. Aujourd'hui, la dépossession des terres au profit de grandes entreprises privées augmente d'un cran sous le prétexte de projet de réduction d'émission de carbone dans l'atmosphère. Par exemple, la société privée *Blue Carbon*, basée aux Émirats Arabes Unis

(qui ont accueilli la COP 28 en décembre 2023), a obtenu du gouvernement du Libéria en Afrique de l'Ouest qu'il lui confie 10 % du territoire des forêts du pays au nom la préservation de la nature<sup>13</sup>. Des terres sont ainsi accaparées et marchandisées sous prétexte de constituer une source d'absorption de carbone. En conséquence, elles ne sont donc plus disponibles pour l'agriculture vivrière locale et elles échappent au contrôle des populations.

## DES MESURES D'AJUSTEMENT COMMUNES AU NORD ET AU SUD

*Les plans d'ajustement structurel et autres plans d'austérité constituent une machine de guerre visant à détruire tous les mécanismes de solidarité collective et à soumettre toutes les sphères de la vie humaine à la logique marchande*

La réduction du rôle du secteur public dans l'économie, dans la santé, dans l'éducation, dans la recherche, la diminution des dépenses sociales, les privatisations, la réforme fiscale favorable au capital, la déréglementation du marché du travail, l'abandon d'aspects essentiels de la souveraineté des États, la suppression des contrôles de change, la stimulation de l'épargne-pension par capitalisation, la déréglementation des échanges

<sup>13</sup> Vincent Lucchese, « Capter le CO2, un cadeau empoisonné pour les pays du Sud », publié par *Reporterre* le 11 décembre 2023, <https://reporterre.net/Capter-le-CO2-un-cadeau-empoisonne-pour-les-pays-du-Sud>, consulté le 15 décembre 2023.

commerciaux, l'encouragement des opérations boursières... toutes ces mesures néolibérales sont appliquées dans le monde entier à des doses variables selon les rapports de forces sociaux. Ce qui frappe, c'est que du Mali à la Grèce, de l'Espagne au Brésil, de la France à la Thaïlande, des États-unis ou de la Belgique à la Russie, on constate une profonde similitude et une complémentarité entre les politiques appelées d'« ajustement structurel » dans les pays des Suds, et celles dites d'« austérité » ou de « convergence » dans les pays des Nord.



*aux citoyen·nes au titre du paiement des intérêts de la dette publique<sup>14</sup>. »*

Partout, la crise de la dette publique, ou du moins une forte augmentation de l'endettement public, représente un engrenage infernal de transfert des richesses au profit des détenteurs de capitaux, et un prétexte à l'application des politiques citées ci-dessus.

François Chesnais, d'ATTAC France, résumait bien la situation en quelques phrases : « *Les marchés des titres de la dette publique (les marchés obligataires publics), mis en place par les principaux pays bénéficiaires de la mondialisation financière et puis imposés aux autres pays (sans trop de difficultés le plus souvent) sont, au dire même du Fonds monétaire international, la pierre 'angulaire' de la mondialisation financière. Traduit en langage clair, c'est très exactement le mécanisme le plus solide, mis en place par la libéralisation financière, de transfert de richesses de certaines classes et couches sociales et de certains pays vers d'autres. S'attaquer aux fondements de la puissance de la finance suppose le démantèlement de ces mécanismes et donc l'annulation de la dette publique, pas seulement celle des pays les plus pauvres, mais aussi de tout pays dont les forces sociales vivantes refusent de voir le gouvernement continuer à imposer l'austérité budgétaire*

Les plans d'ajustement structurel et autres plans d'austérité constituent une machine de guerre visant à détruire tous les mécanismes de solidarité collective (cela va des biens communaux au système de pension par répartition) et à soumettre toutes les sphères de la vie humaine à la logique marchande. Le sens profond des politiques d'ajustement structurel, c'est la suppression systématique de toutes les entraves historiques et sociales au libre déploiement du capital pour lui permettre de poursuivre sa logique de profit immédiat, quel qu'en soit le coût humain ou environnemental.

<sup>14</sup> François Chesnais, *Tobin or not Tobin*, L'Esprit Frappeur, Paris, 1998.

## ÉVOLUTION ENTRE LA FIN DES ANNÉES 1990 ET 2024

*Le gouvernement de l'Équateur a pris une initiative remarquable et très positive en 2007-2008 en réalisant, avec la participation active de délégué-es des mouvements sociaux, un audit intégral de la dette*

De nombreux changements sont intervenus entre la fin des années 1990 et les années 2020. Mentionnons les treize points suivants :

### **1. Plusieurs pays en développement ont pris leur distance avec le néolibéralisme.**

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, après plus de vingt années de politique néolibérale et **grâce à d'importantes mobilisations populaires**, plusieurs peuples d'Amérique latine se sont débarrassés de présidents néolibéraux et ont élu des chefs d'État qui ont mis en place des politiques plus conformes aux intérêts populaires, ce fut le cas au Venezuela, en Bolivie et en Équateur<sup>15</sup>. Le gouvernement de l'Équateur a pris une initiative remarquable et très positive en 2007-2008 en réalisant, avec la participation active de délégué-es des mouvements sociaux, un audit intégral de la dette<sup>16</sup>. Sur la base de cet audit, il a suspendu le remboursement

15 Voir Éric Toussaint, *Banque du Sud et nouvelle crise internationale*, CADTM/Syllepse, Liège-Paris, 2008. Disponible sur <http://cadtm.org/Banque-du-Sud-et-nouvelle-crise>.

16 Le CADTM a participé directement à la commission présidentielle qui a réalisé l'audit de la dette équatorienne.

d'une partie de la dette identifiée comme illégitime et a imposé à ses créanciers une importante réduction de la dette<sup>17</sup>. Cela lui a permis d'augmenter fortement les dépenses sociales. Autre évolution positive : les gouvernements de ces trois pays ont également augmenté les impôts prélevés sur les revenus des grandes sociétés privées étrangères qui exploitent leurs ressources naturelles. Cela a augmenté de manière importante les recettes fiscales et permis d'augmenter les dépenses sociales.

Les citoyen·nes de ces trois pays ont adopté, au cours d'un processus démocratique, de nouvelles Constitutions qui prévoient notamment la révocabilité de tous les mandataires publics à mi-mandat<sup>18</sup>.

Ajoutons que la Bolivie, l'Équateur et le Venezuela ont pris une très bonne décision en se retirant du tribunal de la Banque mondiale en matière de litige sur les investissements (Centre international de Règlement des Différends sur les Investissements – CIRDI)<sup>19</sup>. On pourrait également mentionner les accords de troc entre le Venezuela de Chavez et Cuba concernant des échanges de services médi-

17 Voir Éric Toussaint, « Les leçons de l'Équateur pour l'annulation de la dette illégitime », 29 mai 2013, <http://cadtm.org/Les-lecons-de-l-Equateur-pour-l>. Voir également Vidéo : L'audit de la dette en Équateur résumé en 7 minutes, <https://www.cadtm.org/Video-L-audit-de-la-dette-en> et Équateur : Historique de l'audit de la dette réalisée en 2007-2008. Pourquoi est-ce une victoire ? (vidéo de 14 minutes) <https://www.cadtm.org/Equateur-Historique-de-l-audit-de>.

18 Voir Éric Toussaint : Vidéo interview sur les leçons de l'assemblée constituante en Équateur en 2007-2008 <http://www.cadtm.org/Eric-Toussaint-Lecons-de-l>.

19 Cécile Lamarque, « Et de trois : après la Bolivie et l'Équateur, le Venezuela quitte le CIRDI ! » <https://www.cadtm.org/Et-de-trois-apres-la-Bolivie-et-l>.



caux cubains contre du pétrole vénézuélien.

En décembre 2007, était signé l'acte fondateur de la Banque du Sud par les chefs d'État de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, de l'Équateur, du Paraguay, de l'Uruguay et du Venezuela<sup>20</sup>. Malheureusement, la Banque du Sud n'a finalement pas vu le jour<sup>21</sup> et à partir des années 2010, différentes initiatives intéressantes et plusieurs avancées concrètes ont progressivement pris fin à cause d'un manque de cohérence, de coordination et de volonté des gouvernements progressistes.

## 2. Augmentation du prix des matières premières et des réserves en devises. À

---

20 Pour une analyse de la tentative de création d'une banque du Sud lire l'avant dernière partie de l'étude d'Éric Toussaint intitulée « Venezuela, Équateur et Bolivie : la roue de l'histoire en marche », [http://www.cadtm.org/Venezuela-Equateur-et-Bolivie-la-Voir\\_egalement\\_la\\_video\\_La\\_banque\\_du\\_Sud\\_un\\_projet\\_qui\\_devrait\\_constituer\\_une\\_alternative](http://www.cadtm.org/Venezuela-Equateur-et-Bolivie-la-Voir_egalement_la_video_La_banque_du_Sud_un_projet_qui_devrait_constituer_une_alternative) (vidéo de 4 mi-minutes) <https://www.cadtm.org/La-banque-du-Sud-un-projet-qui>.

21 Éric Toussaint « La Banque du Sud est une alternative, pas celle des BRICS », publié le 19 août 2014, <https://www.cadtm.org/Eric-Toussaint-La-Banque-du-Sud>.

partir de 2003-2004, les prix des matières premières et des produits agricoles<sup>22</sup> ont commencé à augmenter dans un contexte de forte demande internationale. Cela a permis aux pays exportateurs de tels produits d'augmenter leurs recettes, surtout en monnaies fortes (dollar, euro, yen, livre sterling). De nombreux PED en ont profité pour augmenter leurs réserves en dollars étasuniens. Avec ces réserves, ils ont acheté des bons du Trésor des États-unis car Washington emprunte beaucoup auprès des pays prêts à acheter les titres de sa dette. En faisant cela, les pays du Sud ont contribué à financer la principale puissance mondiale. Cela a consolidé sa domination et lui a fourni les moyens de vivre à crédit et de maintenir un important déficit commercial.

## 3. Perte de pouvoir de la Banque mondiale et du FMI sur certains pays en développement pendant une brève période allant de 2005 à 2009. L'augmentation des ressources

---

22 Il s'agit d'un changement de tendance ; grosso modo, les prix des matières premières se sont effondrés à partir de 1981 et sont restés bas jusqu'à la date mentionnée de 2003-2004.

de certains pays, en raison de l'augmentation des rentrées en devises et de l'affluence des investisseurs privés avant le déclenchement de la crise de 2007-2008, a fait perdre du poids à ces deux institutions. Entre 2005 et 2008, plusieurs pays ont remboursé anticipativement le FMI afin de retrouver plus de liberté, c'est le cas du Brésil et de l'Argentine. Cette perte d'influence provient également du fait que la Chine (voir les deux points suivants) et d'autres pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), en particulier le Brésil, ont multiplié les prêts à certains pays en développement.

#### **4. L'arrivée sur la scène mondiale de la Chine comme pays créancier.**

Un autre facteur a renforcé ce phénomène : la Chine, en pleine expansion, s'est transformée en atelier du monde et a accumulé d'énormes réserves de change (en dollars surtout). Elle a augmenté significativement le financement des pays en développement. Ses prêts sont venus concurrencer ceux des institutions financières multilatérales et des pays industrialisés. Cela a diminué le pouvoir de pression de ces institutions et des pays du Nord à l'égard d'un certain nombre de pays en développement. Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions. La Chine ne fait pas de cadeau et ses investissements visent à assurer son contrôle sur les matières premières dont elle a besoin. Elle vise également, au travers d'un énorme programme d'investissement mondial appelé la Nouvelle route de la soie, à renforcer sa position comme puissance économique mondiale.

#### **Pour en savoir plus sur la Chine comme créancière et sur les BRICS :**

- Éric Toussaint, « Questions/réponses sur la Chine comme puissance créancière

de premier ordre », CADTM, 29 octobre 2024, [www.cadtm.org/Etude-Questions-reponses-sur-la-Chine-comme-puissance-creanciere-de-premier](http://www.cadtm.org/Etude-Questions-reponses-sur-la-Chine-comme-puissance-creanciere-de-premier).

- Pierre-François Grenson, « La Chine en Afrique : histoire d'amour ou péril mortel ? Et si c'était plus compliqué que ça », 14 juin 2023, [www.cadtm.org/La-Chine-en-Afrique-histoire-d-amour-ou-peril-mortel-Et-si-c-etait-plus](http://www.cadtm.org/La-Chine-en-Afrique-histoire-d-amour-ou-peril-mortel-Et-si-c-etait-plus)
- Éric Toussaint, « Les BRICS et leur Nouvelle banque de développement offrent-ils des alternatives à la Banque mondiale, au FMI et aux politiques promues par les puissances impérialistes traditionnelles ? », 18 avril 2024, [www.cadtm.org/Les-BRICS-et-leur-Nouvelle-banque-de-developpement-offrent-ils-des-alternatives](http://www.cadtm.org/Les-BRICS-et-leur-Nouvelle-banque-de-developpement-offrent-ils-des-alternatives).

#### **5. Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont annoncé en 2014 la création d'une nouvelle banque multilatérale qui leur appartient<sup>23</sup>.**

Sous le nom de Nouvelle Banque de Développement (NBD *New Development Bank* en anglais), elle a accordé ses premiers crédits à la fin de l'année 2016. L'analyse des projets financés par cette banque qui a son siège à Shanghaï indique que ceux-ci ne diffèrent pas fondamentalement de ceux financés par la Banque mondiale et les autres institutions financières comme la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque interaméricaine de déve-

<sup>23</sup> Voir la critique qu'en faisait Daniel Munevar (économiste, CADTM) : « BRICS Bank : Is it an alternative for development finance ? », 28 juillet 2014, <http://cadtm.org/BRICS-Bank-Is-it-an-alternative>. Voir également Benito Pérez, « La Banque du Sud est une alternative, pas celle des BRICS », interview d'Éric Toussaint, *Le Courrier*, 19 août 2014. Disponible sur <http://cadtm.org/Eric-Toussaint-La-Banque-du-Sud>.

loppement (BID), la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Ils s'inscrivent dans le modèle productiviste-extractiviste-exportateur : construction de grandes voies de communication et d'autres infrastructures destinée à l'importation/exportation de matières premières extraites des pays non ou peu industrialisés sans qu'elles soient transformées sur place, constructions de centrales de production d'énergie électrique nécessaires à l'extraction de ces matières premières... Malheureusement, la Nouvelle Banque de développement ne constitue pas une véritable alternative positive pour les pays en développement car les gouvernements qui l'ont fondée cherchent à se doter d'une banque qui servira directement leurs intérêts (assurer des sources d'approvisionnement en matières premières et des débouchés pour leurs exportations), et non ceux des peuples.

**6. La crise alimentaire et climatique.** En 2007-2008, les populations des pays du Sud se sont trouvées confrontées à une très forte hausse des prix des aliments. Cela a donné lieu à des émeutes de la faim dans 18 pays. Alors qu'il était d'environ 900 millions avant la crise, le nombre de personnes qui souffrent de la faim a augmenté de près de 120 millions : on a donc dépassé 1 milliard en 2009. Ce chiffre s'est progressivement réduit, mais cela ne peut qu'alerter sur l'incroyable vulnérabilité de centaines de millions de personnes. Cette situation dramatique est directement liée à d'autres facteurs de la crise globale et du système de l'endettement<sup>24</sup>. Parmi

les facteurs liés à cette crise alimentaire globale qui maintiennent environ un être humain sur dix dans une situation de faim, on peut citer la spéculation financière portant sur le prix des aliments de base, l'utilisation de terres destinées à la production d'agrocarburants en lieu et place d'aliments, la priorité donnée aux monocultures d'exportation avec la fin des subventions destinées à assurer l'alimentation locale via des producteurs locaux et des productrices locales.

À cela, il faut ajouter les effets de la crise climatique qui empirent dans les pays en développement. Ici aussi, les politiques impulsées par la Banque mondiale en particulier, et le système capitaliste productiviste en général, font partie du problème et non de la solution<sup>25</sup>.

***Pour en savoir plus sur la dette écologique et sur la crise alimentaire mondiale :***

- Éric Toussaint, Maxime Perriot, « Dette écologique et climatique : Qui est responsable ? », CADTM, 7 janvier 2025, [www.cadtm.org/Dette-ecologique-et-climatique-Who-is-responsible](http://www.cadtm.org/Dette-ecologique-et-climatique-Who-is-responsible)

---

tières premières et les aliments », 10 février 2014, <http://cadtm.org/Les-banques-speculent-sur-les>.

25 Lire Éric Toussaint, « Climat et crise écologique : Les apprentis sorciers de la Banque mondiale et du FMI », <http://www.cadtm.org/Climat-et-crise-ecologique-Les-apprentis-sorciers-de-la-Banque-mondiale-et-du-FMI> et Éric De Ruest et Renaud Dutermé, La dette cachée de l'économie, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2014. Voir <http://cadtm.org/La-dette-cachee-de-l-economie>.

---

24 Lire Éric Toussaint, « Une fois encore sur les causes de la crise alimentaire », 9 octobre 2008, <http://cadtm.org/Une-fois-encore-sur-les-causes-de>. Voir également : Damien Millet et Éric Toussaint, « Pourquoi une faim galopante au XXIe siècle et comment l'éradiquer ? », 24 avril 2009, <http://cadtm.org/Pourquoi-une-faim-galopante-au-21e-siecle> ; Éric Toussaint, « Les banques spéculent sur les ma-

Action menée par des militants du CADTM Liège, pour sensibiliser sur le poids de la dette dans le budget fédéral de la Belgique, 2014.



- Éric Toussaint, Maxime Perriot, « Pour réussir la bifurcation écologique, abandonner les fausses solutions », CADTM, 14 janvier 2025, [www.cadtm.org/Pour-reussir-la-bifurcation-ecologique-abandonner-les-fausses-solutions](http://www.cadtm.org/Pour-reussir-la-bifurcation-ecologique-abandonner-les-fausses-solutions)
  - Éric Toussaint, Maxime Perriot, « Taxation des riches, réparations et annulations de dette : l'urgence appelle la radicalité », CADTM, 21 janvier 2025, [www.cadtm.org/Taxation-des-riches-reparations-et-annulations-de-dette-l-urgence-appelle-la](http://www.cadtm.org/Taxation-des-riches-reparations-et-annulations-de-dette-l-urgence-appelle-la)
  - Revue *Les autres voix de la planète*, « Dette & Souveraineté alimentaire », 2024, [www.cadtm.org/Dette-souverainete-alimentaire](http://www.cadtm.org/Dette-souverainete-alimentaire).
  - Éric Toussaint, Omar Aziki, « La crise alimentaire internationale et les propositions pour en sortir », CADTM, 13 décembre 2024, [www.cadtm.org/La-crise-alimentaire-internationale-et-les-propositions-pour-en-sortir](http://www.cadtm.org/La-crise-alimentaire-internationale-et-les-propositions-pour-en-sortir).
- New-York, Londres ou Paris mais aussi dans des banques au sein même des pays du Sud. Néanmoins, il ne faut pas être dupe : régulièrement, les banques domestiques qui prêtent en monnaie locale aux pouvoirs publics de leur pays sont des filiales des banques étrangères et les emprunts en monnaie locale sont, dans nombre de cas, indexés sur une devise forte (généralement le dollar). Cela signifie qu'en cas de dévaluation de la monnaie locale ou d'appréciation de la devise forte, le montant à rembourser augmente considérablement. Il faut également souligner que les taux d'intérêt pratiqués sur la dette interne sont généralement particulièrement élevés. La dette interne est devenue une source de rente permanente pour les classes dominantes locales ou étrangères. La transformation apparente n'a pas changé la situation de fond : quantité de ressources qui devraient être destinées prioritairement à des dépenses pour répondre aux besoins sociaux fondamentaux des populations locales sont consacrées au paiement de dettes, dans bien des cas illégitimes ou illégales.

**7. L'augmentation de la dette publique interne.** Lentement mais inexorablement, les créanciers internes se sont ajoutés aux créanciers externes. Les paiements n'atterrissent plus seulement sur des comptes à

**8. La dette publique est devenue une des principales préoccupations des pays du Nord depuis la crise provoquée par les grandes banques privées en 2007-2008.**



Marta Garrich-WoMin/IMF-WB counter summit Marrakesh 2023

Aux États-unis et en Europe particulièrement<sup>26</sup>, cela a généré une forte augmentation de la dette privée puis de la dette publique. Les leçons de la crise de la dette au Sud sont très utiles pour analyser les événements qui ont suivi la crise de 2007-2008. Les politiques appliquées au Nord dans des pays comme la Grèce, le Portugal, Chypre, ressemblent étroitement à celles qui ont affecté les pays du Sud depuis les années 1980. C'est la raison pour laquelle le CADTM a renforcé son travail d'analyse et ses activités sur les pays du Nord, sans toutefois oublier les pays du Sud.

**9. À partir de 2010-2012 (jusque 2022), la réduction progressive des taux d'intérêt au Nord a réduit le coût de la dette au Sud.** Les banques centrales des pays du Nord ont procédé à une baisse des taux d'intérêt en les amenant à 0 %. Cette politique visait à maintenir à flot les marchés financiers et les grandes entreprises privées. Il s'agissait également de rendre la dette publique du

Nord plus facilement gérable et refinançable. Cette politique de taux très bas pratiquée par les grandes puissances capitalistes a encouragé le financement des dépenses par la dette et a produit une très forte augmentation des dettes publiques et privées au Nord comme au Sud de la planète. Elle a entraîné une baisse du coût du refinancement pour les pays du Sud. Ce financement à bas coût, combiné à l'afflux de capitaux du Nord à la recherche de meilleurs rendements face aux taux d'intérêt bas au Nord, et à des recettes d'exportation élevées (car le prix des matières premières exportées du Sud vers le Nord restait élevé), ont donné aux gouvernements des pays en développement, y compris les plus pauvres, une dangereuse impression de sécurité. Des pays pauvres d'Afrique subsaharienne qui n'avaient jamais eu l'occasion d'imprimer et de vendre des titres de leurs dettes souveraines sur les marchés financiers internationaux ont pu facilement trouver acquéreurs pour leurs titres de dette. Les fonds d'investissements et les banques du Nord ont acheté les titres du Sud car ils offraient un meilleur rendement que les titres du Trésor américain, que les titres japonais, allemands, français ou d'autres

<sup>26</sup> Au Japon, une crise partiellement comparable a éclaté au cours des années 1990. Voir Daniel Munivar, « Décennies perdues au Japon », dans *La Dette ou la Vie*, CADTM/Aden, Bruxelles, 2011, p.223-236.

pays européens, tous proches de 0 % ou ne dépassant pas 2 à 3 %.

### **10. Sans difficulté, des pays pauvres ont émis et ont vendu des titres de leur dette externe sur les marchés internationaux.**

Le Rwanda est un cas emblématique. Alors qu'il est un des pays les plus pauvres de la planète – il est classé 165<sup>e</sup> sur 191 pays par le Programme des Nations Unies sur le développement (PNUD) selon l'Indice de développement humain (IDH) – et qu'il a été marqué par le génocide de 1994, il a pu pour la première fois de son existence émettre des titres de sa dette souveraine et les vendre à Wall Street. Cela a été le cas en 2013, en 2019, en 2020 et en 2021. De même pour le Sénégal qui a pu émettre 6 emprunts internationaux entre 2009 et 2021, au cours des années 2009, 2011, 2014, 2017, 2018 et 2021. L'Éthiopie, pays également très pauvre, a pu émettre un emprunt international en 2014. Le Bénin y a eu accès plus récemment et a émis 3 emprunts sur les marchés internationaux en 2019, 2020 et 2021. La Côte d'Ivoire, sortie d'une situation de guerre civile il y a à peine quelques années, a également émis des titres chaque année de 2014 à 2021, alors qu'elle fait également partie des pays pauvres très endettés. On peut également mentionner les emprunts du Kenya (2014, 2018, 2019, 2021), de la Zambie (2012, 2014, 2015), du Ghana (2013 à 2016, 2018 à 2021), du Gabon (2007, 2013, 2015, 2017, 2020, 2021), du Nigeria (2011, 2013, 2014, 2017, 2018, 2021, 2022), de l'Angola (2015, 2018, 2019, 2022) et du Cameroun (2014, 2015, 2021). Du jamais vu au cours des 60 dernières années. Cela témoigne d'une situation internationale qui était tout à fait particulière : les investisseurs financiers du Nord disposaient d'énormément de liquidités et face à des taux d'intérêt très bas dans leur région, ils étaient à l'affût

de rendements intéressants. Le Sénégal, la Zambie et le Rwanda promettaient un rendement de 6 à 8 % sur leurs titres : ils attiraient dès lors des sociétés financières qui cherchaient à placer provisoirement leurs liquidités, même si les risques étaient élevés. Les gouvernements des pays pauvres sont devenus euphoriques et ont tenté de faire croire à leur population que le bonheur était au coin de la rue, alors que la situation pouvait dramatiquement se retourner. La presse internationale a parlé d'afro optimisme succédant à l'afro pessimisme<sup>27</sup>. Les dirigeants africains se sont vantés de leur *success story*, attribuée à leur capacité à s'adapter à la mondialisation néolibérale, à l'ouverture des marchés. La Banque mondiale, le FMI et la Banque africaine de développement (BAfD) les ont félicités. Or, ces gouvernants ont accumulé des dettes de manière tout à fait exagérée sans consulter les citoyen·nes de leur pays. Quand les banques centrales ont décidé, à partir de 2022, d'augmenter les taux d'intérêt, la situation financière s'est brutalement détériorée.

**11. Les dettes individuelles illégitimes. Il s'agit là d'un champ d'analyse et d'intervention que le CADTM a développé depuis 2014.** Tout comme les peuples en tant que sujet collectif, les individus des classes populaires souffrent aussi de ce « système dette » : suicides de paysan·es endetté·es en Inde<sup>28</sup> ; douze millions de familles expulsées de leur logement par les banques aux États-Unis, des centaines de milliers de familles expulsées en Espagne ou en Irlande, entre autres ; femmes attrapées dans le système

27 CADTM, « Afrique, le piège de la dette et comment en sortir », décembre 2022, <https://www.cadtm.org/Afrique-le-piege-de-la-dette-et-comment-en-sortir>.

28 En Inde, plus de 400 000 paysans endettés se sont suicidés entre 1995 et 2020.



Action menée par le CADTM contre les fonds vautours, Bruxelles 2015

du microcrédit au Sud, à l'instar du cas des femmes endettées au Maroc<sup>29</sup> ; étudiant-es universitaires surendetté-es aux États-unis, au Royaume-Uni, au Japon, au Chili en raison du simple fait de poursuivre des études. La dette des étudiants aux États-unis dépasse les 1 750 milliards de dollars<sup>30</sup>. Ce chiffre est largement supérieur au total de la dette externe publique cumulée de l'Amérique latine et de l'Afrique. Des mouvements de résistance se sont développés ces dernières années : aux États-unis pour défendre les étudiant-es endetté-es victimes des banques ; en Espagne et aux États-unis pour empêcher les saisies immobilières ; au Maroc ou au Sri Lanka pour soutenir la lutte des femmes victimes de l'arnaque du microcrédit ; en Inde, pour protéger les paysan-es abusé-es par les usuriers...

29 Voir CADTM, « ABC de 5 000 ans de dettes privées illégitimes », 13 décembre 2022, <https://www.cadtm.org/ABC-de-5-000-ans-de-dettes-privées-illégitimes>, voir aussi Jawad Moustakbal, « Dette publique et microfinance au Maroc : Quand les pauvres financent les riches », CADTM, 9 décembre 2022, <https://www.cadtm.org/Dette-publique-et-microfinance-au-Maroc-Quand-les-pauvres-financent-les-riches> ou ATTAC/CADTM Maroc, « Le micro-crédit ou le business de la pauvreté », 2014, <http://cadtm.org/Le-micro-credit-ou-le-business-de>.

30 Voir Education Data Initiative, <https://educationdata.org/student-loan-debt-statistics>, consulté le 1er avril 2025.

**12. Les fonds vautours<sup>31</sup>.** La dette publique est devenue la cible des stratégies spéculatives de « créanciers procéduriers », connus sous le nom « fonds vautours ». Fonds d'investissement privés pour la plupart implantés dans les paradis fiscaux, ceux-ci se spécialisent dans le rachat de titres de dette d'États en défaut ou proches du défaut de paiement, à très faible coût. Ils portent ensuite ces États devant les tribunaux an-

glo-saxons, les obligeant à rembourser leurs créances à leur valeur nominale, augmentée des intérêts, des pénalités de retard et des frais de justice. Contrairement aux créanciers bilatéraux et multilatéraux, ils refusent de participer à toute négociation et opération de restructuration, privilégiant l'arrangement judiciaire et, en cas de non-paiement, la saisie d'avoirs du débiteur (propriétés diplomatiques, recettes d'exportations et divers avoirs placés à l'étranger). Depuis les années 2000, plus d'une vingtaine d'États parmi les plus endettés de la planète ont fait les frais de ces stratégies, en Amérique du Sud (Argentine, Honduras, Pérou, Cuba), et en Afrique (Sierra Leone, République du Congo, Ouganda, République démocratique du Congo), au cours de grandes batailles

31 Pour aller plus loin sur la question, voir notamment : CADTM, « Les fonds vautours (avec focus sur les cas de l'Argentine et de la Zambie) », CADTM, 10 mai 2023, <https://www.cadtm.org/Les-fonds-vautours-avec-focus-sur-les-cas-de-l-Argentine-et-de-la-Zambie> ; Yvonne Ngogi, « Action néfaste des Fonds vautour, comment s'y opposer ? », CADTM, 2 mai 2023, <https://www.cadtm.org/Action-Nefaste-des-Fonds-Vautour-Comment-s-y-opposer> ; Collectif, « Manifeste de Madrid contre la dette illégitime et les actions des fonds d'investissement », CADTM, 25 avril 2023, <https://www.cadtm.org/Manifeste-de-Madrid-contre-la-dette-illegitime-et-les-actions-des-fonds-d>.

juridico-financières toujours en cours aujourd'hui. Depuis 2007, le phénomène se développe à l'encontre de pays d'Europe du Sud (Grèce, Espagne, Portugal). Les stratégies vautours risquent de prospérer à l'avenir au Sud comme au Nord car les dettes nouvellement émises continuent à être placées sous le droit américain ou britannique, favorables aux créanciers. Cela permet aux fonds vautour de poursuivre en justice les pays souverains devant les tribunaux de l'État de New York ou de la Grande Bretagne où ils ont de fortes chances d'obtenir gain de cause.

L'Argentine a ainsi été sous le feu des projecteurs en 2014, lorsque la Cour suprême des États-unis a rejeté le recours de l'État argentin pour donner raison aux fonds vautours NML (de Paul Singer) et Aurelius, condamnant l'Argentine à leur payer une somme énorme. Finalement, l'Argentine, en 2016, sous la présidence du néolibéral Mauricio Macri, a versé la somme extravagante de 9,3 milliards de dollars, dont 4,8 milliards au fonds vautour de Paul Singer<sup>32</sup>.

Grâce à l'action menée par le CADTM et d'autres organisations comme le Centre national de coopération au développement (CNCD) et son homologue flamand (NCOS), le parlement belge a adopté en 2015 une loi anti-fonds vautours<sup>33</sup>.

32 Wikipedia, « Juicio de los fondos buitres contra Argentina », [https://es.wikipedia.org/wiki/Juicio\\_de\\_los\\_fondos\\_buitres\\_contra\\_Argentina](https://es.wikipedia.org/wiki/Juicio_de_los_fondos_buitres_contra_Argentina).

33 Le texte de la loi belge relative à la lutte contre les activités des fonds vautours est disponible : <https://www.cadtm.org/Loi-relative-a-la-lutte-contre-les-activites-des-fonds-vautours> Lire également Renaud Vivien, « Analyse de la loi belge du 12 juillet 2015 contre les fonds vautours et de sa conformité au droit de l'UE », <http://www.cadtm.org/Analyse-de-la-loi-belge-du-12-juillet-2015-contre-les-fonds-vautours-et-de-sa>.

Voici un extrait de ce que Giselle Datz, auteure d'une étude fouillée sur la question, en dit : (...) « en juillet 2015, la Chambre des représentants belge a adopté à l'unanimité sa loi "anti-fonds vautours" (...). Le projet de loi d'avril 2015 cite comme motivation plusieurs cas de litiges liés aux fonds vautours dans des tribunaux étrangers : Elliott Associates v. Peru en Belgique (1996-99), Kensington International v. the Democratic Republic of Congo (DRC) en Belgique (citée ci-dessus), FG Hemisphere v. the DRC dans un tribunal de Jersey en 2004, Donegal International v. Zambia devant des tribunaux britanniques (2007), et, bien sûr, NML v. Argentina devant les tribunaux de New York (avec des décisions judiciaires critiques énoncées en 2008 et 2012). La loi a établi que « si un tribunal belge identifie un fonds agissant comme un « vautour », ce dernier ne peut réclamer plus que le prix réduit qu'il a payé ». » (Datz in Pénet et Zendejas<sup>34</sup>, p. 272)<sup>35</sup>

Cette loi a été mise en cause devant la Cour constitutionnelle de Belgique par un des principaux fonds vautours de la planète mentionné plus haut, NML Capital LTD de Paul Singer, un magnat étasunien. Le CADTM,

34 *Sovereign Debt Diplomacies. Rethinking Sovereign Debt from Colonial Empires to Hegemony*, Edited by Pierre Pénet and Juan Flores Zendejas, Oxford University Press, 2021.

35 "In July, 2015, the Belgian House of Representatives unanimously passed its 'anti-vulture funds' law (...). The bill's draft of April 2015 cites several cases of vulture fund-driven litigation in foreign courts as its motivation : Elliott Associates v. Peru in Belgium (1996-99), Kensington International v. the DRC in Belgium (cited above), FG Hemisphere v. the DRC in a Jersey Court in 2004, Donegal International v. Zambia in British courts (2007), and, of course, NML v. Argentina in New York courts (with critical judicial decisions stated in 2008 and 2012).<sup>15</sup> The law established that 'if a Belgian court finds a fund acting as a "vulture", the latter cannot claim more than the discounted price it paid' " p. 272.

associé au CNCD, est intervenu en justice et a obtenu que la Cour constitutionnelle de la Belgique déboute la plainte de NML Capital LTD et confirme la validité de la loi de 2015<sup>36</sup>.

Voici ce qu'en dit Datz :

« Enfin, le 31 mai 2018, la Cour constitutionnelle belge a mis un terme aux revendications de NML Capital selon lesquelles la loi belge de 2015 était inconstitutionnelle. Au contraire, la Cour a considéré que la loi était "non discriminatoire, respectueuse des engagements européens et internationaux de la Belgique et ne violait aucun droit constitutionnel". »

Giselle Datz ajoute : « **Il s'agit d'une victoire pour le public qui soutient la loi et, en particulier, pour les ONG qui se sont jointes à l'État belge pour soutenir la loi : la coalition belge des ONG de développement francophones, CNCD-11.11.11, son organisation sœur flamande 11.11.11, et le Comité pour l'abolition de la dette illégitime (CADTM).** » (p. 273)<sup>37</sup>.

36 La décision complète de la Cour peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.constcourt.be/public/f/2018/2018-061f.pdf>. On y lit à la page 2 que le CADTM est intervenu dans cette affaire en opposition au fonds vautour NML Capital LTD, société privée basée aux Iles Caimans, un paradis fiscal notoire.

Voir aussi CADTM, Eurodad, CNCD "Debt justice prevails at the Belgian Constitutional Court : Vulture funds law survives challenge by NML Capital", <https://www.cadtm.org/Debt-justice-prevails-at-the-Belgian-Constitutional-Court-Vulture-funds-law>.

37 "Finally, on 31 May 2018, the Belgian Constitutional Court put to rest NML Capital's claims that the 2015 Belgian law was unconstitutional. Rather, the Court saw the law as 'non-discriminatory, respectful of Belgium's EU and international commitments and not in violation of any constitutional right'. This was a victory for the supporting public and, in particular, for the NGOs that joined the Belgium state

Depuis lors, le CADTM mène campagne pour que d'autres pays adoptent une législation anti-fonds vautours similaire à celle de la Belgique.

**13. L'audit citoyen.** Dans la foulée de la victoire de l'Équateur contre ses créanciers en 2009, se sont développées des plateformes et des initiatives qui ont travaillé à la réalisation d'un audit citoyen pour identifier les dettes illégitimes, odieuses ou illégales. Dans différents pays<sup>38</sup>, ces mouvements ont donné lieu à une réflexion intéressante et enrichissante permettant de clarifier les parties de la dette publique qui ne doivent pas être payées. Sans prétendre être exhaustifs, nous pouvons avancer les définitions suivantes :

### **La dette publique illégitime**

C'est la dette contractée par les pouvoirs publics sans respecter l'intérêt général ou d'une manière qui lui est préjudiciable.

### **La dette publique illégale**

Il s'agit de la dette contractée par les pouvoirs publics en violation flagrante de l'ordre juridique en vigueur.

### **La dette publique insoutenable**

C'est celle dont le remboursement condamne la population d'un pays à un appauvrissement et une dégradation de la santé et de l'éducation publiques, à une augmentation du chômage ou à des problèmes de sous-alimentation. Autrement dit, une dette dont le remboursement empêche les pouvoirs publics de garantir les droits humains fondamentaux.

litigating in support of the law: the Belgian coalition of French-speaking development NGOs, CNCD-11.11.11, its Flemish sister organization 11.11.11, and the Committee for the Abolition of Illegitimate Debt (CADTM, 2018)." p. 273.

38 Brésil, Espagne, Portugal, France, Belgique...



Marta Garrich-WoMin/IMF-WB counter summit Marrakesh 2023

### La dette publique odieuse

Rappelons que selon la doctrine juridique de la dette odieuse théorisée par Alexander Sack en 1927, une dette est « odieuse » lorsque deux conditions essentielles sont réunies : 1) l'absence de bénéfice pour la population : la dette a été contractée non dans l'intérêt du peuple et de l'État mais contre son intérêt et/ou dans l'intérêt personnel des dirigeant-es et des personnes proches du pouvoir. 2) La complicité des prêteurs : les créanciers savaient (ou étaient en mesure de savoir) que les fonds prêtés ne profiteraient pas à la population (Voir encadré sur la dette odieuse plus haut).

Un audit citoyen de la dette publique combiné, dans certains cas, avec une suspension unilatérale et souveraine de son paiement, devrait permettre l'annulation/la répudiation de la partie illégitime, insoutenable et/ou illégale de la dette et de réduire de manière importante la part restante. Il s'agit également de mettre un frein à ce type d'endettement pour le futur.

Les initiatives d'audit citoyen ont été particulièrement actives dans des pays comme le Brésil (depuis 2000), en Argentine (2018-2021), au Portugal (2010-2011), en France (2011-2014), en Grèce (2011-2015), en Espagne (2010-2018), en Italie (2013-2017), en Belgique (2013-2016)... puis ont reflué notamment en Europe après la capitulation du gouvernement de Tsipras en 2015.

1990

**CREATION DU CADTM EN BELGIQUE**

ET PREMIERE GRANDE RENCONTRE INTERNATIONALE À BRUXELLES

- 
- 
- 
- 

1991

DEUXIEME GRANDE RENCONTRE INTERNATIONALE À BRUXELLES CONVOQUEE PAR LE CADTM.

1989

"ÇA SUFFAT COMME CI !" APPEL DE LA BASTILLE CONTRE LE G7

1994

BANQUE MONDIALE, FMI, OMC : ÇA SUFFIT ! APPEL MONDIAL CONTRE LES POLITIQUES DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS LANCÉ PAR LE CADTM

OCTOBRE : RENCONTRE INTERNATIONALE CONTRE LA COMMÉMORATION DES 50 ANS D'ACTIVITÉS DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FMI À MADRID

2005

JANVIER : 5<sup>e</sup> FSM À PORTO ALEGRE  
 MARS : VICTOIRE CONTRE L'ACCORD DE LIBRE COMMERCE DES AMÉRIQUES (ALCA)  
 JUIN : MOBILISATION CONTRE LE G8, À EDINBURGH

2006

MARS : 6<sup>e</sup> FSM DÉCENTRALISÉ EN TROIS GRANDS RASSEMBLEMENTS : CARACAS, BAMAKO ET KARACHI AVEC PARTICIPATION DU CADTM  
 MARS : 2<sup>e</sup> ASSEMBLÉE CADTM AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE À CARACAS  
 50 ANS DU CLUB DE PARIS = 50 ANS DE TROP !  
 SEPTEMBRE : SÉMINAIRE MONDIAL DES MOUVEMENTS SOCIAUX À BRUXELLES COORGANISÉ PAR LE CADTM, LA VIA CAMPESINA ET AUTRES  
 LE PARAGUAY REFUSE DE PAYER UNE DETTE ODIIEUSE  
 LA NORVÈGE ANNULE UNE DETTE ILLÉGITIME RÉCLAMÉE À 5 PAYS DU SUD DONT L'ÉQUATEUR

1997

RENCONTRE INTERNATIONALE À CARACAS POUR L'ANNULATION DE LA DETTE

1995

"POUR UN AUTRE SOMMET MONDIAL : LES AUTRES VOIX DE LA PLANÈTE" (BRUXELLES, 18 MARS 1995)

1996

MARS : RENCONTRE INTERNATIONALE CONVOQUEE AU MEXIQUE PAR LES ZAPATISTES  
 JUIN : MOBILISATION ANTI-G7 À LYON, FRANCE

1999

FIN DE LA CAMPAGNE JUBILEE 2000 POUR L'ANNULATION DES DETTES DES PAYS PALUVRIENS  
 REMISE DE 17 MILLIONS DE SIGNATURES LORS DU G7 À COLOGNE EN JUIN  
 FIN JUIN 1999 À PARIS : RENCONTRE INTERNATIONALE CONTRE LA DICTATURE DES MARCHÉS : UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE  
 CONVOQUEE NOTAMMENT PAR ATTAC ET LE CADTM

1998

**CRÉATION D'ATTAC**

NOVEMBRE : RÉDACTION DE LA PLATE-FORME INTERNATIONALE D'ATTAC AVEC LA PARTICIPATION DU CADTM

2007

JANVIER : 7<sup>e</sup> FORUM SOCIAL MONDIAL OFFICIEL À NAIROBI  
 29 AVRIL : ADOPTION DE RÉOLUTION DU PARLEMENT BELGE POUR METTRE EN PLACE UN AUDIT DES CRÉANCES DE LA BELGIQUE  
 JUIN : CONTRE G8 EN ALLEMAGNE  
 JUILLET : CRÉATION DE LA COMMISSION D'AUDIT INTÉGRAL DU CRÉDIT PUBLIC EN ÉQUATEUR AVEC LA PARTICIPATION DU CADTM

2008

JANVIER : ASIE DU SUD-EST  
 CADTM AU  
 JANVIER : DE MOBILISATION  
 JUIN : CONTRE LE G8  
 AOÛT : 3<sup>e</sup> ASSEMBLÉE CADTM AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE À QUITO (ÉQUATEUR)  
 CADTM AY  
 NOVEMBRE : LE PAIEMENT DE LA DETTE DE L'ISLANDE  
 LES PERTES MONDIALES  
 DÉCEMBRE : MONDIAL  
 DÉCEMBRE : LA COLLAPSE  
 PARTICIPA

## 2000

MARS : RÉFÉRENDUM POPULAIRE CONVOCUÉ EN ESPAGNE PAR LA RCADE POUR L'ANNULATION DE LA DETTE DU TIERS MONDE. 1 MILLION DE VOTANTES

SEPTEMBRE : RÉFÉRENDUM POPULAIRE AU BRÉSIL CONTRE LE PAIEMENT DE LA DETTE ET POUR L'AUDIT. 6 MILLIONS DE VOTANTES

SEPTEMBRE : 20 000 MANIFESTANTES À PRAGUE CONTRE LA RÉUNION ANNUELLE DE LA BM ET DU FMI

DÉCEMBRE : RENCONTRE DAKAR 2000 ORGANISÉE PAR LE CADTM AVEC LE SOUTIEN DE JUBILÉ SUD SUR LE THÈME « ABOLIR LA DETTE POUR LIBÉRER LE DÉVELOPPEMENT »

## 2001

JANVIER : 1° FORUM SOCIAL MONDIAL À PORTO ALEGRE (BRÉSIL)

JUILLET : MANIFESTATION CONTRE LE G7 À GÈNES. 250 000 MANIFESTANTES

SEPTEMBRE : CONGRÈS CITOYEN EUROPÉEN À LIÈGE AVEC 1 000 PARTICIPANT-ES. ORGANISÉ PAR ATTAC ET LE CADTM

## 2002

JANVIER : 2° FSM À PORTO ALEGRE (BRÉSIL) : 100 000 PARTICIPANTES

NOVEMBRE : 1° FORUM SOCIAL EUROPÉEN À FLORENCE AVEC 60 000 PARTICIPANTES

## 2003

JANVIER : 3° FSM À PORTO ALEGRE (BRÉSIL) : 100 000 PARTICIPANTES

FÉVRIER : MANIFESTATION CONTRE LA PRÉPARATION DE L'INVASION DE L'IRAK : 12M DE MANIFESTANTES DANS LE MONDE

JUIN : MANIFESTATION CONTRE LE G8 À ANNECY (FRANCE) ET PREMIÈRE ASSEMBLÉE MONDIALE DU CADTM À GENÈVE

## 2004

JANVIER : 4° FSM À MUMBAI (INDE) - 120 000 PART.

JUILLET : PREMIÈRE ASSEMBLÉE DU CADTM AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE À BOGOTA (COLOMBIE)

AOÛT : 1ER FORUM SOCIAL DES AMÉRIQUES À QUITO (ÉQUATEUR)

OCTOBRE : CONFÉRENCE INT<sup>NA</sup> CADTM À LIÈGE : FMI, BM : 60 ANS, C'EST L'ÂGE DE LA RETRAITE !

## 2009

JANVIER : 9° FSM À BELÉM, BRÉSIL : 120 000 PARTICIPANT-ES

2° ATELIER RÉGIONAL, ASIE DU SUD DU RÉSEAU INTERNATIONAL CADTM AU NÉPAL  
ADOPTION DE LA CHARTE POLITIQUE ET DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU CADTM INTERNATIONAL LORS DU FSM À BELÉM

JUIN : VICTOIRE DE L'ÉQUATEUR CONTRE SES CRÉANCIERS PRIVÉS INTERNATIONAUX  
1<sup>RE</sup> UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CADTM EUROPE EN BELGIQUE

FORUM DES PEUPLES À BANDIAGARA, MALI

NOV. : 4° ASSEMBLÉE CADTM AYNA À BOGOTA (COLOMBIE)

DÉCEMBRE : 3° ATELIER RÉGIONAL ASIE DU SUD DU RÉSEAU INT<sup>NA</sup> CADTM AU BANGLADESH

## 2010

JANVIER : LES 10 ANS DU FSM, PORTO ALEGRE, BRÉSIL

MAI : GRANDE CONFÉRENCE CADTM À LIÈGE AVEC JEAN ZIEGLER (750 PARTICIPANT-ES)

SEPTEMBRE : CADTM INVITÉ À ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SUR LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

**NOVEMBRE : LES 20 ANS DU CADTM CÉLÉBRÉS À BRUXELLES ET LIÈGE**

DÉCEMBRE : 4° ATELIER RÉGIONAL ASIE DU SUD DU RÉSEAU INTERNATIONAL CADTM AU SRI LANKA

## 2011

JANVIER : DÉBUT DU PRINTEMPS ARABE EN TUNISIE

JANVIER : RÉUNION CADTM AYNÀ  
À QUITO (ÉQUATEUR)

FÉVRIER : 11<sup>e</sup> FORUM SOCIAL MONDIAL  
À DAKAR AU SÉNÉGAL

AVRIL - MAI : MOUVEMENT DES INDIGNÉS EN  
ESPAGNE ET CRÉATION DE LA COMMISSION D'AUDIT  
CITOYEN DE LA DETTE EN GRÈCE

AVRIL : RÉUNION CADTM AYNÀ À  
BUENOS AIRES (ARGENTINE)

JUIN : ADOPTION PAR LE PARLEMENT BELGE  
DE LA RÉOLUTION POUR AUDITER ET ANNULER  
LA DETTE ODIÉUSE DE LA TUNISIE

JUIN-JUILLET : MOUVEMENT D'OCCUPATION  
DES PLACES EN GRÈCE

JUILLET : 2<sup>e</sup> UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CADTM EUROPE  
(300 PARTICIPANT-ES)

OCTOBRE : 5<sup>e</sup> ASSEMBLÉE CADTM AYNÀ  
À BRASÍLIA (BRÉSIL)

DÉCEMBRE : 3<sup>e</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE  
DU CADTM À LIÈGE

## 2018

FÉVRIER : CONFÉRENCE ReCOMMONSEUROPE  
À BRUXELLES LANCÉE PAR LE CADTM

AVRIL : 7<sup>e</sup> ATELIER RÉGIONAL ASIE DU  
SUD DU RÉSEAU INT<sup>LC</sup> CADTM AU SRI LANKA

SEPTEMBRE : RENCONTRES CADTM  
À NAMUR BELGIQUE (200 PARTICIPANT-ES)

DÉCEMBRE : 9<sup>e</sup> ASSEMBLÉE CADTM  
AYNÀ À SAN JUAN (PUERTO RICO)

## 2019

MARS : ReCOMMONSEUROPE À BRUXELLES

AOÛT : CONTRE G7 À BIARRITZ (FRANCE)

SEPTEMBRE : 6<sup>e</sup> UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CADTM EUROPE

NOVEMBRE : 10<sup>e</sup> ASSEMBLÉE CADTM AYNÀ, BUENOS AIRES

## 2012

AVRIL : CRÉATION À BRUXELLES DE  
ICAN (INTERNATIONAL CITIZEN DEBT  
AUDIT NETWORK) À L'INITIATIVE DU CADTM

OCTOBRE : BLOCKUPY FRANCFORT CONTRE  
LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

DÉCEMBRE : 1<sup>ER</sup> SÉMINAIRE DU RÉSEAU  
CADTM AFRIQUE - FEMMES ET DETTE - AU BR

## 2013

MARS : 12<sup>e</sup> FORUM SOCIAL  
MONDIAL À TUNIS (TUNISIE)

MAI : CONTRE MOBILISATION ASSEMBLÉE  
ANNUELLE DE LA BANQUE ASIATIQUE ET  
DE DÉVELOPPEMENT EN INDE

MAI : 4<sup>e</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE  
DU CADTM AU MAROC

JUILLET : 3<sup>e</sup> UNIVERSITÉ D'ÉTÉ  
DU CADTM EUROPE

OCTOBRE : 6<sup>e</sup> ASSEMBLÉE CADTM  
AYNÀ À PORT AU PRINCE (HAÏTI)

COMMISS  
CRÉ

## 2020

FÉVRIER : 8<sup>e</sup> ATELIER RÉGIONAL  
ASIE DU SUD DU RÉSEAU INT<sup>LC</sup>  
CADTM AU SRI LANKA

## 2021

OCTOBRE : 3<sup>e</sup> UNIVERSITÉ DU  
CADTM AFRIQUE, KINSHASA (RDC)

NOVEMBRE : 4<sup>e</sup> SÉMINAIRE CADTM  
AFRIQUE - FEMMES, DETTE ET  
MICROCRÉDIT - À DAKAR

NOVEMBRE : 6<sup>e</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE  
DU CADTM À DAKAR

## 2022

AVRIL : 11<sup>e</sup> AS  
CADTM AYNÀ

NOVEMBRE : 9<sup>e</sup>  
RÉGIONAL ASI  
DU RÉSEAU  
CADTM AU S

RENCO  
BANQUE  
ORGANI

NOV

## 2014

MARS : 1<sup>È</sup> UNIVERSITÉ DU RÉSEAU CADTM AFRIQUE À HAMMAMET (TUNISIE)

AVRIL : CARAVANE DE SOLIDARITÉ AVEC LA LUTTE DES FEMMES CONTRE LE MICROCRÉDIT DANS LE SUD DU MAROC

AVRIL : 2<sup>È</sup> SÉMINAIRE CADTM AFRIQUE :  
- FEMMES, DETTE ET MICROCRÉDIT -  
À OUARZAZATE (MAROC)

OCTOBRE : 7<sup>È</sup> ASSEMBLÉE CADTM AYNA À MONTEVIDEO (URUGUAY)

## 2015

MARS : FORUM SOCIAL MONDIAL À TUNIS  
RÉUNION CONSEIL INTERNATIONAL DU CADTM

4<sup>È</sup> UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CADTM EUROPE

ADOPCIÓN POUR LA VÉRITÉ SUR LA DETTE GRÉCQUE  
PRÉSENTÉE PAR LA PRÉSIDENTE DU PARLEMENT GREC

12 JUILLET : ADOPTION DE LA LOI  
BELGE CONTRE LES FONDIS VAULTOURS

NOVEMBRE 2015 : CONFÉRENCE  
AVEC LE CADTM À KIEV (UKRAINE)

## 2016

LANCEMENT DES CONFÉRENCES POUR UN PLAN B  
EN EUROPE (PARIS, MADRID, COPENHAGUE)

AVRIL : 5<sup>È</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE DU CADTM À  
TUNIS : LE CADTM DEVIENT COMITÉ POUR  
L'ABOLITION DES DETTES ILLÉGITIMES

MAI : CONTRE MOBILISATION ASSEMBLÉE  
ANNUELLE DE LA BANQUE ASIATIQUE DE  
DÉVELOPPEMENT EN ALLEMAGNE

OCTOBRE : 2<sup>È</sup> UNIVERSITÉ DU CADTM AFRIQUE  
À NIAMEY AU NIGER

## 2017

MARS : 6<sup>È</sup> ATELIER RÉGIONAL ASIE DU SUD  
DU RÉSEAU INT<sup>NAL</sup> CADTM AU BANGLADESH

AVRIL : 8<sup>È</sup> ASSEMBLÉE CADTM  
AYNA À BOGOTA (COLOMBIE)

5<sup>È</sup> UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CADTM EUROPE

NOVEMBRE : 3<sup>È</sup> SÉMINAIRE CADTM  
AFRIQUE - FEMMES, DETTE ET  
MICROCRÉDIT - À BAMAKO (MALI)

## 2024

ASSEMBLÉE  
À MEXICO

ATELIER  
DU SUD  
RESEAU INT<sup>NAL</sup>  
SRI LANKA

FÉVRIER : 16<sup>È</sup> ÉDITION DU FSM À  
KATMANDOU, AU NÉPAL AVEC  
50 000 PARTICIPANT-ES

10<sup>È</sup> RÉUNION ANNUELLE ASIE DU  
SUD DU RÉSEAU INT<sup>NAL</sup> CADTM AU NÉPAL

JUILLET : 4<sup>È</sup> UNIVERSITÉ  
DU CADTM AFRIQUE  
À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

## 2023

OCTOBRE : CONTRE-SOMMET AUX  
RENTRES ANNUELLES DU FMI ET DE LA  
MONDIALE À MARRAKECH (MAROC)  
PRÉSENTÉ PRINCIPALEMENT PAR LE CADTM

NOVEMBRE : 12<sup>È</sup> ASSEMBLÉE DU CADTM  
AYNA À BOGOTA (COLOMBIE)

## 2026

MARS : 1<sup>È</sup> CONFÉRENCE ANTI FASCISTE  
INT<sup>NAL</sup> À PORTO ALEGRE (BRÉSIL)

7<sup>È</sup> RENCONTRE ÉCOSOCIALISTE  
EN BELGIQUE

AOUT : 17<sup>È</sup> ÉDITION  
DU FSM À COTONOU, BÉNIN ET  
7<sup>È</sup> ASSEMBLÉE MONDIALE DU  
RÉSEAU CADTM INT<sup>NAL</sup> AU BÉNIN

## 2025

FÉVRIER : 11<sup>È</sup> ATELIER RÉGIONAL ASIE DU  
SUD DU RÉSEAU INT<sup>NAL</sup> CADTM AU SRI LANKA

NOVEMBRE : CONTRE-COP 30 À BELÉM (BRÉSIL)

## À PARTIR DES ANNÉES 2020, L'ENGRENAGE VERS UNE NOUVELLE GRANDE CRISE DE LA DETTE

Depuis 2020 et surtout 2022, nous sommes donc entrés dans une nouvelle conjoncture caractérisée par une nouvelle crise de la dette aux proportions énormes qui a été causée par quatre chocs pour le capitalisme mondial. Ce sont tous des chocs exogènes aux pays les plus pauvres.

1. Tout d'abord, **la pandémie de coronavirus**, qui a provoqué des décès massifs dans le monde entier, des confinements généralisés, des ruptures de chaînes d'approvisionnement...

2. Deuxièmement, **la crise économique aggravée par la pandémie**. Celle-ci a sapé les économies des pays en développement, de l'Amérique latine à l'Asie en passant par l'Afrique. Des pays comme le Sri Lanka et Cuba, qui avaient adopté une stratégie économique basée sur le tourisme, ont été particulièrement touchés par l'arrêt des transports aériens. L'interaction de ces deux chocs a jeté les bases de la nouvelle crise de la dette souveraine. Au moment même où les États ont dû augmenter leurs dépenses publiques pour faire face à la pandémie, leurs économies sont entrées en récession, tarissant les recettes fiscales. En conséquence, la dette souveraine a explosé.

3. Le troisième choc a été **l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022**. Elle a immédiatement déclenché des **hausse spéculatives massives des prix des céréales** comme le blé. On peut parler de hausse spéculative parce que pendant les premiers mois de la guerre, les stocks de céréales de l'Ukraine et de la Russie n'ont pas diminué. Or, les prix des céréales ont littéralement flambé. Ensuite, les exportations ont été interrompues, ce qui a eu pour effet d'étouffer les approvisionnements et de faire grimper les prix encore davantage, jusqu'à ce qu'un accord soit orchestré pour permettre la reprise des expéditions. Accord remis en cause depuis fin juillet 2023. Il y a également eu une flambée des prix des engrais chimiques, ainsi que du pétrole et du gaz. Les prix ont grimpé dans le monde entier, en particulier dans les pays qui importaient la majeure partie de leurs denrées alimentaires, les engrais et les combustibles. Dans les pays d'Asie et d'Afrique, l'inflation a pesé lourdement sur les populations, déjà appauvries par la récession. Un très grand nombre de personnes n'ont pas pu faire face à l'augmentation du prix des denrées alimentaires et des combustibles.

4. Le quatrième choc et certainement le plus important a été **la décision unilatérale de la Réserve fédérale américaine, de la Banque centrale européenne et de la Banque d'Angleterre de relever leurs taux d'intérêt**. Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de près de 0 à plus de 5 %, la Banque d'Angleterre et du Canada ont fait de même tandis que la Banque centrale européenne les a portés à 4,5 %.

Ces hausses ont eu un effet dévastateur sur les pays du Sud. Des pays comme la Zambie et le Ghana, qui étaient considérés comme des *success story*, sont entrés en suspension de paiement. Les fonds d'investissement, qui avaient acheté des obligations souveraines dans ces pays, se sont rendu compte que la hausse des taux d'intérêt dans le Nord signifiait qu'ils pouvaient obtenir un taux de rendement plus élevé en achetant de telles obligations aux États-Unis, en Europe et en Grande-Bretagne. Nous avons donc assisté à un rapatriement des capitaux financiers du Sud vers le Nord.

Pire encore, les fonds d'investissement ont dit aux États du Sud que s'ils voulaient refinancer leur dette, ils devraient payer des taux d'intérêt de 9 à 15 %, et dans certains cas jusqu'à 26 % (comme dans le cas de la Zambie ou de l'Égypte<sup>39</sup>), faute de quoi les fonds n'achèteraient pas leurs obligations. Si les pays n'ont eu d'autre choix que d'accepter, nombre d'entre eux n'ont aucun moyen d'effectuer leurs paiements à des taux aussi élevés. Il en résulte une nouvelle crise de la dette souveraine.

Au cours de 2024-2025 la Réserve Fédérale a un peu baissé le taux d'intérêt qui s'établissait en mai 2025 à 4,5 %. La BCE l'a ramené à 2,25 % à la mi-avril 2025. Malgré ces baisses, le taux de refinancement de la dette du Sud reste très élevé.

---

39 L'évolution des rendements des titres souverains à 10 ans est disponible ici : <http://www.worldgovernmentbonds.com/country/puertorico/> On voit que le rendement (yield) sur les titres à 10 ans de la Zambie et de l'Égypte atteint 26 %, celui de la Turquie atteint 25 %, celui du Kenya 18,5 %, celui du Pakistan et de l'Ouganda, 16 %.

Le rapport de la Banque mondiale sur les dettes des « pays en développement », publié le 13 décembre 2023<sup>40</sup>, révélait une réalité alarmante : en 2022, l'ensemble des pays en développement ont dépensé un montant record de 443,5 milliards de dollars pour assurer le paiement de leur dette publique extérieure. Pour cette même année 2022, les 75 pays à bas revenus qui ont accès aux crédits de l'Association internationale de développement (IDA), l'institution de la Banque mondiale qui octroie des crédits aux pays les plus pauvres, ont payé à leurs créanciers un montant record de 88,9 milliards de dollars. La dette externe totale de ces 75 pays a atteint un montant record de 1 100 milliards de dollars, soit plus du double du niveau de 2012. Selon le communiqué de la Banque mondiale, entre 2012 et 2022, ces pays ont vu leur dette extérieure augmenter de 134 %, un taux supérieur à celui de l'augmentation de leur revenu national brut (RNB), qui a été de 53 %.

La BM ajoute : « La flambée des taux d'intérêt a accentué les vulnérabilités liées à la dette dans tous les pays en développement. Rien qu'au cours des trois dernières années, on a compté 18 défauts de paiement souverains dans dix pays en développement, soit plus que le nombre enregistré au cours des deux décennies précédentes. À l'heure actuelle, environ 60 % des pays à faible revenu sont exposés à un risque élevé de surendettement ou sont déjà dans cette situation. »

Une nouvelle crise de la dette a démarré. Des sommes énormes sont dépensées pour rembourser les créanciers et cela au détriment

---

40 Source : [www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2023/12/13/developing-countries-paid-record-443-5-billion-on-public-debt-in-2022](http://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2023/12/13/developing-countries-paid-record-443-5-billion-on-public-debt-in-2022) Rapport complet disponible ici : [www.worldbank.org/en/programs/debt-statistics/idr/products](http://www.worldbank.org/en/programs/debt-statistics/idr/products).



La Banque mondiale n'explique pas comment on en est arrivé là car cela impliquerait de remettre en cause le modèle et le système économique dont elle fait la promotion et qu'elle considère comme étant la seule option possible. Cela l'obligerait également à pointer clairement

la culpabilité des banques centrales d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, et donc des autorités des principales puissances occidentales qui dominent tant la Banque mondiale que le FMI.

de la satisfaction des besoins grandissants de centaines de millions de personnes qui ont un besoin vital d'aide. Rappelons que, selon un autre rapport de la Banque mondiale cité par le *Financial Times*<sup>41</sup>, entre 2019 et 2022, plus de 95 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans l'extrême pauvreté.

La Banque mondiale reconnaît que les prêteurs privés ont commencé en 2022 à fermer le robinet des crédits aux PED tout en pressant au maximum le citron pour obtenir le plus de remboursements. En effet, selon la BM, les nouveaux crédits octroyés par les prêteurs privés aux pouvoirs publics des pays en développement ont chuté de 23 %, ayant été ramenés à 371 milliards de dollars, soit leur plus bas niveau en dix ans. Par contre, ces mêmes créanciers privés ont récolté 556 milliards de dollars sous forme de remboursements. Cela signifie qu'en 2022, ils ont perçu 185 milliards de dollars de plus en remboursements que ce qu'ils en ont décaissé en prêts. Toujours selon la Banque mondiale, c'est la première fois depuis 2015 que les créanciers privés recevaient plus de fonds qu'ils n'en injectaient dans les pays en développement.

*Au cours des trois dernières années, on a compté 18 défauts de paiement souverains dans dix pays en développement, soit plus que le nombre enregistré au cours des deux décennies précédentes*

La Banque mondiale ne nie pas le rôle très négatif de la flambée des taux d'intérêt mais elle se garde bien de pointer du doigt la responsabilité des dirigeant-es des banques centrales des puissances qui dominent les deux institutions de Bretton Woods.

La Banque mondiale ne recommande pas aux gouvernements des pays endettés de se protéger en déclarant une suspension coordonnée des paiements de la dette. Or, selon le droit international, ils en ont parfaitement le droit. En effet, ils peuvent évoquer le chan-

<sup>41</sup> Martin Wolf, "The global economy holds up yet limps on", 11 October 2023.

gement fondamental de circonstances provoqué par les chocs externes provenant du Nord, en particulier la décision unilatérale des banques centrales d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale d'augmenter radicalement les taux d'intérêt.

En cas de changement fondamental de circonstances et de chocs externes, il n'y a pas d'obligation de poursuivre l'exécution d'un contrat d'emprunt et de continuer à rembourser la dette.

Par ailleurs, la Banque mondiale n'assume pas non plus ses responsabilités. C'est elle qui, avec le FMI, a encouragé les pays aujourd'hui endettés à contracter un maximum de nouveaux emprunts et à ouvrir au maximum leurs économies, ce qui les a fragilisés par rapport aux chocs externes qui se sont déroulés entre 2020 et 2022.

Si on prend une perspective longue et qu'on fait un bilan de l'action de la Banque mondiale et du FMI qui sont nées il y a bientôt 80 ans, en 1944, on ne peut que constater l'échec complet de ces deux institutions multilatérales qui étaient censées permettre un solide développement et le plein emploi. On trouve d'ailleurs dans un important rapport présenté par le FMI en 2023, un aveu d'échec accablant. En effet, dans le *World Economic Outlook* d'avril 2023, le FMI affirme qu'il faudra 130 ans pour que les pays en développement réduisent de moitié le fossé qui sépare leur revenu par tête d'habitant·e de celui des pays développés. 130 ans ! Cela a un moment où l'humanité est confrontée dans l'immédiat à des menaces à plus courte échéance pour son existence, à cause de la crise écologique qui a pris des proportions extrêmes. Mais le comble, c'est que dans le *World Economic Outlook* d'avril 2008,

le FMI affirmait qu'il faudrait 80 ans pour réduire le fossé en question. La conclusion est simple : entre 2008 et 2023, le fossé entre pays en développement et pays développés a encore augmenté contrairement à la mission confiée aux institutions de Bretton Woods et aux soi-disant bienfaits du capitalisme.

Il faut également citer les politiques d'ajustement structurel qui ont mené à la privatisation des systèmes de santé aux Suds, et à une plus grande dépendance de ces pays aux céréales, intrants et autres produits importés. Comme nous l'expliquons plus haut, ces politiques matraquées depuis plus de 40 ans ont complètement désarmé les pays des Suds pour faire face aux chocs extérieurs tels que la pandémie de Covid-19 ou la hausse mondiale du prix des céréales.

Il y a deux siècles, au début de la révolution industrielle capitaliste, la différence de revenu *per capita* entre pays appelés aujourd'hui en développement et pays développés était très faible. Le capitalisme victorieux aujourd'hui à l'échelle de la planète a augmenté comme jamais dans le passé le fossé entre nations. Sans parler du fossé au sein de chaque nation qu'elle soit du Sud ou du Nord entre le 1% le plus riche et les 50 % d'en bas.

Il est grand temps de dissoudre la Banque mondiale et le FMI et de construire une autre architecture internationale respectueuse des droits humains et de la Nature. Il est grand temps de se débarrasser du système capitaliste et de réaliser une révolution écosocialiste, internationaliste, féministe, antiraciste...

Pour prendre la mesure de l'ampleur de la crise du système capitaliste mondial, il



convient de prendre en compte d'autres facettes de la crise :

**La crise écologique et le changement climatique** ont atteint un point de non-retour et les effets sur les populations prennent des proportions énormes alors que les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter.

**La crise alimentaire** qui, comme mentionné, avait été particulièrement forte en 2008-2009, a rebondi depuis<sup>42</sup>. À l'échelle

42 Éric Toussaint, Omar Aziki, « La crise alimentaire internationale et les propositions pour en sortir », 5 septembre 2022, <https://www.cadm.org/>

planétaire, entre 2014 et 2021, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave a augmenté de plus de 350 millions, passant de 565 millions à 924 millions. L'augmentation a été particulièrement forte entre 2019 et 2021, elle a concerné un peu plus de 200 millions de personnes. En 2023, quelque 2,33 milliards de personnes (28,9% de la population mondiale) étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave<sup>43</sup>.

**La crise migratoire** provoquée par les politiques inhumaines des puissances du Nord en la matière et exacerbée par les effets des crises écologique, climatique, alimentaire, des situations de guerre et des violations des droits humains.

**La crise de gouvernance et la montée de l'extrême droite au Nord et aux Suds.** Les gouvernements perdent en légitimité et utilisent des mesures de répression. De plus en plus autoritaires, ils mettent de côté le parlement aux Suds comme au Nord. Prenons l'exemple de la France et du recours au 49.3, utilisé à répétition par le président Emmanuel Macron pour imposer des politiques rejetées par une majorité de la population, qui s'est exprimée en faveur des mobilisations qui s'y opposaient fermement.

On assiste au recours à des actions gouvernementales aux aspects nettement néofascistes, racistes, fondamentalistes comme Narendra Modi en Inde, Netanyahu en Israël, Donald Trump soutenu par les conservateurs religieux, Javier Milei en Argentine, Boluarte au Pérou, Bukele au Salvador, Marcos aux Philip-

---

La-crise-alimentaire-internationale-et-les-propositions-pour-en-sortir.

43 FAO : L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Édition 2024. <https://doi.org/10.4060/cd1276en>.

pines, Kaïs Saïed en Tunisie, Vladimir Poutine en Russie ou encore le régime iranien soutenu par les fondamentalistes islamistes.

Par manque de solutions et de victoires révolutionnaires, le vide créé par cette crise amène les armées à prendre le pouvoir (Sahel). Les armées n'ont pas de véritables alternatives à offrir aux peuples mais obtiennent tout de même le soutien populaire face à la perte de légitimité des régimes en place et à une demande de prise d'indépendance contre l'État français. Au Sénégal, en 2021, les attaques visaient les supermarchés Auchan en tant que symbole capitaliste français et non pas les petits commerces locaux.

**Les guerres en cours :** avec la politique génocidaire de l'Etat d'Israël contre le peuple palestinien, avec la guerre dans l'Est de la République Démocratique du Congo, en Ukraine provoquée par la Russie et entretenue par l'OTAN, la guerre au Soudan, au Yémen, en Birmanie...

**La crise bancaire de 2023** qui montre que le système financier mondial est toujours aussi fragile malgré la crise de 2008

**Le retour de l'austérité dans le Nord.** Au début de la crise du COVID, Mario Draghi, qui avait achevé son mandat à la tête de la BCE fin 2019, avait déclaré, avec Christine Lagarde qui venait de lui succéder, qu'il fallait augmenter la dette publique pour faire face à la pandémie. Il s'est bien gardé de proposer de faire payer le coût de la lutte contre la pandémie et ses effets multiples aux grandes entreprises privées qui profitaient de la crise : le Big Pharma, les GAFAM, les chaînes de distribution. Pour convaincre l'opinion publique de ne pas se poser de questions sur la manière de financer la lutte nécessaire contre

la pandémie, les dirigeant·es européen·es ont assoupli temporairement les règles budgétaires. Maintenant que la dette publique a fortement augmenté et que le coût de son refinancement a explosé en raison de l'augmentation des taux d'intérêt, les mêmes dirigeant·es annoncent l'approfondissement des mesures d'austérité en affirmant que la dette publique a atteint un niveau insoutenable. Il faut encore et toujours dénoncer avec force ces politiques austéritaires et lutter pour l'annulation des dettes publiques illégitimes.

**L'aggravation de l'endettement des classes populaires** provoquée par la stagnation des revenus qui obligent les familles à emprunter pour faire face aux dépenses courantes en matière de santé, d'éducation, de logement, de chauffage, de transport,...

**La guerre commerciale internationale** exacerbée par la politique du président Donald Trump depuis janvier 2025 va également avoir des conséquences néfastes pour les pays du Sud qui ont été poussés à dépendre du revenu de leurs exportations pour pouvoir importer ce qu'ils ne produisent plus ou pas, ainsi que pour pouvoir rembourser leurs dettes.

## CONCLUSION

Depuis les années 1960, la dette est utilisée comme un outil néocolonial de dépossession massif. Il permet aux capitalistes du Sud comme du Nord, aux États du Nord, aux grandes banques et aux institutions financières internationales d'organiser un gigantesque transfert de richesse – autant financières que naturelles – du travail vers le capital, du Sud vers le Nord. La dette permet aux créanciers du Nord de toucher des intérêts en permanence, de faire appliquer par les pays du Sud, mais aussi du Nord (Grèce, etc), des politiques qui désarment toujours

davantage les États et qui accroissent les inégalités. Pareil à l'extérieur des États : le FMI et la Banque mondiale ont utilisé la dette pour insérer au maximum les pays du Sud dans le grand marché néolibéral mondial. Elles les ont poussés à renforcer leur spécialisation dans des mono-cultures d'exportations sans valeur ajoutée et les rendant dépendants aux chocs extérieurs. Des audits de la dette à participation citoyenne pour identifier et annuler la part illégitime, odieuse et illégale de ces dettes sont plus que jamais nécessaires. Le CADTM est pour que les États du Sud prennent des mesures souveraines unilatérales de suspension de paiement et de répudiation des dettes.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, International debt Statistics, <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>

CADTM, "La doctrine de la dette odieuse", CADTM, 3 avril 2024, <https://www.cadtm.org/La-doctrine-de-la-dette-odieuse-22437>

King, Jeff (2007) "Odious Debt : The Terms of Debate," *North Carolina Journal of International Law and Commercial Regulation*, 32 (4) : 605-668

Maxime Perriot, "Surcharges ou surtaxes du FMI : Comment le Fonds monétaire international s'enrichit sur le dos des pays les plus en difficultés dans l'opacité la plus totale », CADTM, 19 décembre 2023, <https://www.cadtm.org/Surcharges-ou-surtaxes-du-FMI-Comment-le-Fonds-mone-taire-international-s>

Millikan, M.F. and W.W. Rostow (1957), *A Proposal : Keys to An Effective Foreign Policy*, Harper, New York

Pierre Pénét and Juan Flores Zendejas (Editors), *Sovereign Debt Diplomacies. Rethinking Sovereign Debt from Colonial Empires to Hegemony*, Oxford University Press, 2021

Reinhardt, Carmen, Rogoff, Kenneth (2009) *Cette fois, c'est différent. Huit siècles de folie financière*, Pearson, Paris, 2010, 469 p.

Rivié, M. and E. Toussaint (2021), Évolution de la dette extérieure des PED entre 2000 et 2019, 11 janvier 2021, <https://www.cadtm.org/Evolution-de-la-dette-exterieure-des-PED-entre-2000-et-2019>

Rosenstein-Rodan, P. (1961), "International Aid for Underdeveloped Countries," *Review of Economics and Statistics*, 43(2), 107-138.

Rostow, Walt W (1960), *Les Étapes de la croissance économique : un manifeste non communiste*, Le Seuil, Paris, 1970

## PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CADTM

Le CADTM a un site en huit langues sur lequel des articles sont publiés quotidiennement. Pour vous tenir informé·es des articles qui sortent et des événements organisés, inscrivez-vous à la newsletter du CADTM !

Sur notre site, vous trouverez également les outils pédagogiques que nous animons tout au long de l'année. Par exemple, la ligne du temps permet de retracer de manière interactive l'histoire (de 1945 à nos jours) de l'endettement des pays du Sud. L'outil budget permet d'expliquer comment un État construit son budget, etc.

Nous publions également annuellement une revue nommée **Les autres voix de la planète** en français. La dernière en date porte sur les questions de souveraineté alimentaire.

## LE SITE : CADTM.ORG

Retrouvez-nous également sur Facebook, Instagram et Bluesky en tapant **CADTM International**

Pour s'abonner à la newsletter : <https://tumble.domainepublic.net/mailman3/postorius/lists/bulletin-cadtm.cadtm.org/>

Les ouvrages publiés par le CADTM : [www.cadtm.org/Livres-DVD-brochures](http://www.cadtm.org/Livres-DVD-brochures)

La revue annuelle *Les autres voix de la planète* : [www.cadtm.org/Revue-Les-autres-voix-de-la-planete](http://www.cadtm.org/Revue-Les-autres-voix-de-la-planete)

Les outils pédagogiques du CADTM : [www.cadtm.org/Outils-pedagogiques](http://www.cadtm.org/Outils-pedagogiques)

En savoir plus sur le réseau CADTM : [www.cadtm.org/Reseau-CADTM-international](http://www.cadtm.org/Reseau-CADTM-international)

## COMMENT NOUS AIDER ?

Contactez-nous à l'adresse [info@cadtm.org](mailto:info@cadtm.org)

Participe à l'action du CADTM !

Participe aux activités du CADTM

Deviens animateur/animateur·ice du CADTM

Aide-nous à créer du contenu pour les réseaux sociaux (Instagram, Bluesky, TikTok)

Propose ton aide pour la traduction ou la relecture d'articles, la recherche, la publication, la logistique, etc.

Partage et diffuse notre travail via les réseaux sociaux, le site du CADTM, ou la newsletter

Effectue un don sur le compte :

IBAN : BE06 0012 3183 4322

Code Swift BIC : GEBA BEBB



## **CHARTRE POLITIQUE DU RÉSEAU CADTM INTERNATIONAL**

*Version débattue et approuvée à l'assemblée mondiale du réseau CADTM le 15 novembre 2021 tenue à Dakar et éditée par le secrétariat international partagé du réseau CADTM*

### **PRÉAMBULE**

En 1989, « l'appel de la Bastille » est lancé à Paris : il invite toutes les forces populaires du monde à s'unir pour l'annulation immédiate et inconditionnelle de la dette des pays dits « en développement ». Cette dette, écrasante, ainsi que les réformes macro-économiques néolibérales imposées au Sud à partir de la crise de la dette de 1982, ont provoqué l'explosion des inégalités, une pauvreté de masse, des injustices criantes et la destruction de l'environnement. C'est en réponse à cet appel, et pour lutter contre la dégradation générale des conditions de vie de la majorité des peuples, que le CADTM a été créé en 1990.

Le CADTM International est un réseau constitué d'une trentaine d'organisations actives dans plus de 30 pays répartis sur 4 continents (Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbe, Europe). Son travail principal, axé sur la problématique de la dette, consiste en la réalisation d'actions et l'élaboration d'alternatives

populaires radicales visant l'émergence d'un monde basé sur la souveraineté, la solidarité et la coopération entre les peuples, le respect de la nature, l'égalité, la justice sociale et la paix.

### **1. LA DETTE CONSTITUE UN MÉCANISME DE TRANSFERT DE RICHESSES ET UN OUTIL DE DOMINATION POLITIQUE**

Tant au Nord qu'au Sud de la planète, la dette constitue un des mécanismes de transfert des richesses créées par les travailleurs/euses et les petit-es producteurs/trices en faveur des capitalistes. L'endettement public est utilisé par les prêteurs comme un instrument de domination politique et économique qui instaure une nouvelle forme de colonisation, les classes dominantes locales prélevant leur commission au passage. Les dettes privées abusives réclamées aux classes populaires constituent un outil de dépossession et d'oppression.

### **2. ABOLITION IMMÉDIATE ET INCONDITIONNELLE DE LA DETTE PUBLIQUE DES PAYS DU SUD**

L'objectif premier du CADTM est l'abolition immédiate et inconditionnelle de la dette publique des pays du Sud et l'abandon des politiques d'ajustement structurel. Malgré leurs innombrables richesses naturelles et humaines, les peuples du Sud sont saignés à blanc. Dans la plupart des pays du Sud, le remboursement de la dette publique représente chaque année une somme supérieure aux dépenses d'éducation, de santé, de développement rural et de création d'emploi. Les initiatives d'allègement de dette de ces der-



Manifestation en soutien au peuple grec, Bruxelles 2015

nières années n'ont été que des marchés de dupes d'autant qu'elles ont été assorties de conditionnalités néfastes pour les pays qui en ont « bénéficié ».

### **3. ABOLITION DE TOUTES LES DETTES PUBLIQUES ODIUSES, ILLÉGALES ET ILLÉGITIMES DES PAYS DU NORD**

Le CADTM se prononce également pour l'abolition de toutes les dettes publiques odieuses, illégales, illégitimes ou/et insoutenables des pays du Nord. Dans les économies des pays les plus industrialisés, l'endettement public s'est fortement accru depuis 2008, d'abord en conséquence des multiples sauvetages de grandes banques privées, ensuite via les interventions publiques massives liées à la gestion de la pandémie depuis 2020-2021. De plus, dans le cadre des politiques néolibérales,

d'énormes cadeaux fiscaux ont été octroyés à une infime minorité composée des plus riches et aux grandes entreprises, ce qui a contraint les États à recourir plus fortement à l'endettement public pour combler le manque créé par la réduction des impôts payés par les riches. L'offensive néolibérale qui a amené les États à renoncer à se financer auprès de leur banque centrale a obligé les pouvoirs publics à s'en remettre au financement octroyé par les banques privées et les marchés financiers, ce qui a augmenté le coût du financement de la dette publique. La dette publique sert de prétexte à la poursuite des politiques de type néolibéral qui détériorent les services publics, réduisent les dépenses sociales et l'investissement public. Cela conduit à la fois à une dégradation des conditions de vie de l'écrasante majorité de la population et à une forte augmentation des inégalités.

Depuis le début des années 1970 dans le Sud et 1980 dans le Nord, les classes dominantes érodent les acquis sociaux et les salaires directs et indirects des travailleurs. Par une agressive et continuelle stratégie d'escarmouches, elles extraient de la population une partie toujours plus grande de la valeur produite. Ces attaques contre les acquis sociaux progressistes et civilisateurs gagnés de haute lutte par les travailleurs/euses jusque dans les années 1970, sont injustes, immorales et répréhensibles. Nous n'accepterons jamais que ces reculs imposés par le Capital dans son offensive contre le Travail ne soient pas combattus et annulés. Le CADTM soutiendra ou prendra part à tout mouvement social, organisation et/ou syndicat qui agira pour stopper le démantèlement des acquis sociaux dont sont responsables les classes dominantes, pour reconquérir ce qui a été perdu et étendre la jouissance des droits humains et sociaux fondamentaux dans tous les domaines.

La crise multidimensionnelle du système capitaliste se manifeste sous des formes de plus en plus dramatiques : la crise sanitaire, la crise écologique, la crise économique, la montée du racisme. Ces crises affectent en priorité les classes populaires. Les effets négatifs sont aggravés par l'application prolongée de politiques néolibérales menées notamment sous le prétexte du remboursement de la dette. Les libertés individuelles et collectives fondamentales sont de plus en plus bafouées. Sont particulièrement visées la liberté de circulation, la liberté de manifestation, d'organisation et de revendication, la liberté d'opinion et d'expression.

#### **4. LE CADTM INTERNATIONAL AGIT POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS SUIVANTES**

Pour atteindre l'abolition de toutes les dettes publiques illégitimes, au Nord et au Sud, le CADTM International agit pour la réalisation des actions suivantes :

1. Développement de processus d'éducation populaire, de conscientisation et d'auto-organisation des peuples endettés ;
2. Mise en place d'audits de la dette, avec participation citoyenne, ayant pour objectif de répudier toutes les dettes odieuses et illégitimes ;
3. Décisions unilatérales et souveraines des gouvernements qui stoppent le remboursement de la dette, la restructurent ou la répudient en faveur de la justice sociale ;
4. Rupture des accords avec le FMI et la Banque mondiale ;
5. Mise en place d'un front uni de pays pour le non-paiement de la dette ;
6. Reconnaissance de la doctrine de la dette odieuse en droit international ;
7. Refus de toute forme de conditionnalités imposées par les prêteurs ;
8. Rétrocession aux citoyennes et citoyens des pays du Sud des avoirs détournés par les dirigeants corrompus du Sud, avec la complicité des institutions bancaires et des gouvernements du Nord ;

9. Versement sans conditionnalité par les puissances du Nord de réparations au titre des dettes historique, sociale et écologique accumulées à l'égard des peuples du Sud ;
10. Actions en justice contre les institutions financières internationales ;
11. En cas de nationalisation de banques privées en faillite, récupération du coût de l'opération sur le patrimoine des grands actionnaires et des adminis-tra-teurs ;
12. Remplacement de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC par des institu-tions démocratiques qui mettent la priorité sur la satisfaction des droits humains fondamentaux dans les domaines du financement du développement, du cré-dit et du commerce international ;
13. Abrogation de tous les accords écono-miques (dits de libre-échange, d'investis-sement, ou de partenariat), politiques, militaires, etc. qui hypothè-quent la sou-veraineté des peuples et perpétuent les mécanismes de la dépen-dance.
14. La fin de la présence militaire impéria-liste (française, étasunienne, etc.) en Afrique et ailleurs.

Par rapport aux crimes commis contre l'hu-manité, la mise en esclavage et le pillage colonial, nous exigeons des réparations et la restitution des biens culturels ou autres ain-si que des excuses pleines et formelles, par opposition aux "expressions de regrets" que certains pays ont pu formuler.

## **5. S'ATTAQUER AUX DETTES PRIVÉES ILLÉGITIMES RÉCLAMÉES AUX CLASSES POPULAIRES**

Il est également fondamental de s'attaquer aux dettes privées illégitimes réclamées aux classes populaires. L'endettement abusif ou usurier a existé bien avant le système capi-taliste et s'est renforcé de manière sophisti-quée avec le développement du capitalisme. C'est le cas dans la phase néolibérale actuelle qui contraint de plus en plus de ménages à s'endetter afin d'accéder à des services qui ne sont pas ou plus entièrement assurés par le secteur public alors que leur vocation so-ciale le commande, tels que l'éducation, la santé, le logement, l'énergie, etc.

L'endettement privé a été utilisé depuis des millénaires comme un mécanisme de dépos-session des paysan-nes de leurs terres, de dépossession des artisan-es de leurs outils. La mise en esclavage pour dette a sévi dans le monde antique pendant des siècles. Le système des dettes privées illégitimes passe généralement par l'imposition de conditions d'emprunt et de remboursement qui rendent impossibles le désendettement. Cela aboutit à la dépossession (dépossession du loge-ment, de la terre, des outils de travail) et/ou à l'obligation de consacrer de longues années, voire des dizaines d'années au paiement de la dette.

L'extension des contrats précaires et de la sous-traitance sont quelques-unes des me-sures prises par les grandes entreprises pour développer à tout prix la compétitivité. Il existe une immense armée de travailleurs/euses précaires, exploité-es et sans droits, utilisé-es aussi longtemps que nécessaire, en dehors de toute relation de travail stable,



Illustration de Jorge Alaminos

sans contrat décent, sans salaire décent, sans congés payés, sans droit aux indemnités de maladie, sans droit de grève.

Pour tou-tes, le recours à la dette privée devient une nécessité, qui se développe aujourd'hui même dans les économies occidentales les plus riches. Les luttes contre ces dettes privées illégitimes ont traversé les siècles et continuent aujourd'hui, par exemple à travers :

1. les luttes de paysan-nes pour l'annulation des dettes abusives en Inde ;
2. les luttes des ouvriers et ouvrières des briqueteries au Pakistan contre les nouvelles formes d'esclavage pour dettes ;
3. les luttes des femmes contre les abus du microcrédit que ce soit au Maroc, au Sri Lanka, en Colombie ou au Bangladesh ;
4. les luttes des étudiant-es contre le fardeau des dettes étudiantes aux États-Unis, au Chili, au Canada, en Afrique du Sud ou au Royaume-Uni ;
5. les luttes des familles victimes des crédits hypothécaires abusifs et des expulsions de logement en Espagne, aux États-Unis, en Grèce, en Irlande, etc.

## **6. L'ENDETTEMENT PUBLIC LÉGITIME DEVRAIT FINANCER UN VASTE PRO- GRAMME DE TRANSITION ÉCOLOGISTE-FÉ- MINISTE-SOCIALISTE**

L'emprunt public est légitime s'il est au service de projets eux-mêmes légitimes et si ceux et celles qui contribuent à l'emprunt le font également de manière légitime. La banque centrale dans chaque pays doit pouvoir octroyer des crédits à taux zéro aux pouvoirs publics. Par ailleurs, un gouvernement populaire n'hésitera pas à obliger les grandes entreprises (nationales ou étrangères) et les ménages les plus riches à contribuer à l'emprunt sans que ceux-ci en retirent avantage, c'est-à-dire à taux zéro et sans compensation pour l'inflation. Simultanément, une grande partie des ménages des classes populaires qui ont une épargne pourront être convaincus d'accepter de confier volontairement celle-ci aux pouvoirs publics afin de financer les projets légitimes mentionnés plus bas. Ce financement sur base volontaire par les couches populaires serait rémunéré à un taux réel positif. Ce mécanisme serait hautement légitime car il financerait des projets utiles pour la société et parce qu'il permettrait de réduire et de redistribuer la richesse des plus riches tout en augmentant les revenus des couches populaires et en sécurisant leur épargne.

La dette publique pourrait constituer un instrument de financement d'un vaste programme de transition écologiste-féministe-socialiste, au lieu de servir à imposer des politiques antisociales, extractivistes, productivistes, favorisant la compétition entre les peuples. Les pouvoirs publics peuvent recourir à l'emprunt pour :

1. Socialiser les activités de reproduction sociale en développant notamment les services publics gratuits (éducation, santé, culture...);
2. Financer la fermeture complète des centrales nucléaires et thermiques ;
3. Remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement ;
4. Garantir la souveraineté alimentaire et financer une reconversion de l'agriculture actuelle qui contribue de manière importante à la crise écologique. Il s'agit de donner aux activités agricoles une orientation compatible avec la lutte contre le changement climatique et avec la promotion de la biodiversité en favorisant notamment les circuits courts et en produisant sur un modèle agro-écologique ;
5. Réduire radicalement le transport routier et aérien au profit de transports collectifs par voies ferrées ;
6. Financer un vaste programme de développement d'un habitat de meilleure qualité et consommant beaucoup moins d'énergie ;
7. Mettre fin aux discriminations et à la criminalisation des personnes migrantes, et financer une politique d'accueil des migrants respectueuse du droit de circulation et d'établissement.

## **7. L'ABOLITION DES DETTES PUBLIQUES ILLÉGITIMES NE CONSTITUE PAS UNE FIN EN SOI**

Pour le CADTM, l'abolition des dettes publiques illégitimes ne constitue pas une fin en soi. Il s'agit d'une condition nécessaire, mais non suffisante, pour garantir la satisfaction des droits humains. Il faut donc nécessairement aller au-delà de l'annulation de la dette publique illégitime si l'humanité souhaite la réalisation de la justice sociale respectueuse de l'environnement. La dette fait partie d'un système qu'il s'agit de combattre dans son ensemble. Simultanément à l'annulation de dette, il est indispensable de mettre en pratique d'autres alternatives radicales parmi lesquelles :

1. Éliminer la faim, la pauvreté et les inégalités ;
2. Garantir l'autodétermination des femmes comme elles le revendiquent au travers de leurs luttes qui s'inscrivent dans une démarche d'émancipation du système patriarcal, capitaliste, impérialiste et extractiviste ;
3. Assurer en pratique la fin des inégalités de genre dans toutes les sphères de la vie, atteinte, entre autres, à travers la discrimination positive et l'éducation populaire ;
4. Garantir la promotion d'une égalité et d'une liberté réelles entre toutes et tous de manière à réaliser une réorganisation radicale des structures de pouvoir et de représentation ;
5. Mettre en place une nouvelle discipline financière en restaurant des contrôles stricts sur les mouvements de capitaux et des marchandises, en taxant le capital (taxes globales, impôts sur les grosses fortunes), en levant le secret bancaire, en interdisant les paradis fiscaux, la spéculation et l'usure ;
6. Mettre fin à l'aide publique au développement dans sa forme actuelle car elle est essentiellement un instrument de domination au bénéfice quasi exclusif des pays du Nord et la remplacer par une « Contribution de réparation et de solidarité » inconditionnelle et sous forme de dons, en excluant dans le calcul de celle-ci les annulations de dette et les montants ne servant pas les intérêts des populations du Sud. Cette contribution doit correspondre au moins à 1 % du revenu national brut des pays les plus industrialisés ;
7. Mettre en place une mobilisation de ressources non génératrices d'endettement ;
8. Mettre en place des alternatives qui libèrent l'humanité de toutes les formes d'oppression : oppression sociale, oppression patriarcale, oppression néo-coloniale, oppression raciale, oppression de caste, oppression politique, oppression culturelle, sexuelle et religieuse ;
9. Mettre en place une politique écologique radicale qui vise à restabiliser le climat.
10. Assurer la souveraineté économique, politique et alimentaire des peuples ;

11. Interdire le brevetage du vivant et supprimer les brevets privés sur toutes les technologies, connaissances, traitements et vaccins ;
12. Démilitariser intégralement la planète ;
13. Bannir le nucléaire tant militaire que civil : contrairement à ce qu'affirme la propagande capitaliste, cette énergie, loin d'être une solution pour le climat, représente un grave danger pour la planète, les coûts environnementaux, sanitaires et politiques de son exploitation pour les populations locales sont exorbitants et les déchets radioactifs qu'elle génère - et que nous ne savons pas traiter - est une dette écologique scandaleuse imposée aux futures générations ; en outre, véritable outil de domination impérialiste, le nucléaire constitue également un des principaux obstacles à un monde de paix ;
14. Garantir le droit de circulation et d'établissement des personnes ;
15. Affirmer la supériorité des droits humains sur le droit commercial et imposer aux gouvernements, aux institutions financières internationales et aux entreprises le respect de différents instruments internationaux tels que la Déclaration universelle des droits humains (DUDH, 1948), la Convention sur les droits politiques de la femme (1952), le Pacte international sur les Droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, 1966), le Pacte international sur les droits civils et politiques (PIDCP, 1966), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1981), la Déclaration sur le droit au développement (DDD, 1986), la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989) et ses protocoles additionnels ; la Convention relative aux droits des travailleurs migrants et de leurs familles (1990), la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme (1998), la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (2007), la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (2018), le Traité sur les entreprises et les droits humains (2019, en voie de finalisation). Mettre en pratique la circulaire du Secrétaire général de l'ONU sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles (circulaire de 2003, ST/SGB/2003/13).
16. Assurer la souveraineté des peuples sur leur vie et leur avenir, ce qui implique notamment de mettre dans le domaine public les ressources naturelles, les résultats de la Recherche et Développement, les autres biens communs de l'humanité et les secteurs stratégiques de l'économie comme la production et la distribution d'énergie (afin de combattre la crise écologique), les banques et les assurances (afin de créer un service public du crédit, de l'épargne, de l'investissement et des assurances) et d'autres secteurs d'une importance vitale pour la société.

## **8. IL EST IMPÉRATIF DE SORTIR DU SYSTÈME CAPITALISTE**

Le CADTM affirme clairement que pour avancer vers un monde socialement juste et écologiquement soutenable, il est impératif de sortir du système capitaliste et de construire une société où la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux sont au cœur des choix politiques.

Il faut combattre le système capitaliste qui, au cours des deux siècles qui se sont écoulés depuis le début de la révolution industrielle, écrase les peuples et provoque à l'échelle mondiale une crise écologique catastrophique.

1. C'est un système qui ne considère la Nature que comme une matière à exploiter, à marchandiser et à privatiser pour en tirer un profit maximum ;
2. Un système capitaliste qui cantonne un grand nombre de pays et de peuples qui les habitent à produire pour l'exportation des matières premières et ce au prix le plus bas possible ;
3. Un système qui pousse les pays et les peuples à cultiver des produits agricoles qu'ils ne consomment pas et à consommer des marchandises qu'ils ne produisent pas ;
4. Un système qui développe des centrales nucléaires pour la fermeture desquelles nous luttons ;
5. Un système qui fait prospérer les industries d'armement ;

6. Un système capitaliste qui maintient et renforce l'exploitation et l'oppression des femmes et des LGBTQI+ ;
7. Un système capitaliste qui va également de pair avec le système-dette.

## **9. LES PEUPLES NE DOIVENT PAS ÊTRE LIBÉRÉS, ILS DOIVENT SE LIBÉRER EUX-MÊMES**

Pour parvenir à ces changements et réaliser l'émancipation sociale, le CADTM International considère que ce sont les peuples eux-mêmes qui devront relever le défi du changement. Ils ne doivent pas être libérés, ils doivent se libérer eux-mêmes. Par ailleurs, l'expérience a montré qu'il ne faut pas attendre des minorités privilégiées qu'elles prennent en charge le bien-être des populations. Le renforcement des mouvements qui agissent pour l'émancipation sociale est une priorité pour le CADTM. Le CADTM collabore avec toutes les structures et mouvements luttant contre les violences, le harcèlement, et toutes discriminations faites aux femmes, aux personnes LGBTQI+ et toutes les minorités opprimées. Il participe, dans une perspective internationaliste, à la construction d'un large mouvement populaire, conscient, critique et mobilisé. Convaincu de la nécessité de faire converger les luttes émancipatrices, le CADTM International soutient toutes les organisations et coalitions, toutes les mobilisations qui agissent pour l'égalité, la justice sociale, la fin du patriarcat et du capitalisme, la préservation de la nature et la paix.

CAD~~DTM~~

Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde

CAD~~DTM~~

Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde

CAD~~DTM~~

Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde

CAD~~DTM~~

Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde

# CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DU CADTM INTERNATIONAL

## I – PRÉAMBULE

**1. Le réseau CADTM** est un mouvement international qui lutte pour l'abolition des dettes illégitimes, pour l'émancipation sociale, respectueux de la nature et libre de toute forme d'oppression.

**2. Les organisations membres** du réseau doivent favoriser les convergences entre tous les mouvements qui poursuivent des objectifs semblables ou complémentaires. La pratique de l'unité d'action et le respect de la diversité sont des principes essentiels de notre action.

**3. Le réseau CADTM International**, au fil des expériences accumulées, a développé une façon de fonctionner qui lui est propre. En adoptant une chartre de fonctionnement, il ne s'agit pas de fixer définitivement une liste de normes à appliquer de manière rigide, mais plutôt de déterminer et préciser les principales règles et procédures internes qui caractérisent le travail en réseau et la dynamique d'ensemble du CADTM International. Cette chartre peut être modifiée par l'assemblée mondiale du réseau comprenant ce point à l'ordre du jour.

**4. Cette chartre de fonctionnement** se veut donc être un outil pour guider, d'une part, les décisions et actions des organisations membres du réseau ou des organisations qui souhaiteraient y adhérer, et d'autre part, toutes celles et tous ceux qui désirent renforcer la collaboration avec le CADTM International.

## II – CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

### Principes généraux d'organisation

**1. Le réseau CADTM International** est un réseau qui fonctionne de manière horizontale : il n'existe pas de structure de direction internationale du réseau. L'assemblée mondiale du réseau est l'instance où se déterminent les grandes orientations du réseau. Une assemblée mondiale du réseau doit avoir lieu au minimum tous les trois ans et au maximum tous les cinq ans. A l'issue de l'Assemblée mondiale du réseau sont fixées les modalités de convocation, de financement et de composition de la prochaine réunion de l'assemblée mondiale. L'assemblée mondiale met en place des commissions de travail. Le quorum requis pour la tenue de l'assemblée mondiale est la moitié plus un des organisations membres. Les adhésions, les désaffiliations et les exclusions sont de la compétence de l'assemblée mondiale.

### Assemblée mondiale extraordinaire

« L'assemblée mondiale extraordinaire peut être convoquée à l'initiative du CI ou à la demande de 2/3 des organisations membres du réseau. Le SI dispose d'un délai d'un an pour organiser la dite assemblée. »

**2. Le Secrétariat international** joue un rôle de coordination. Il a notamment pour tâche de faciliter la communication interne au réseau, renforcer la visibilité des actions et des analyses du réseau et de ses organisations membres notamment via le site internet du CADTM et les bulletins électroniques, aider les organisations membres du réseau à appliquer les décisions du réseau mondial, coordonner l'intervention des organisations



Assemblée mondiale du réseau CADTM International, Dakar, Sénégal, 13-16 Novembre 2021.  
Photo Beatriz Ortiz - CADTM

membres du réseau lors de rendez-vous internationaux, favoriser la collaboration avec les autres organisations internationales avec lesquelles le réseau collabore. Le SIP peut inviter les membres du CI à participer à ses réunions en ligne.

**3. Le Conseil international** (créé lors de l'assemblée mondiale de mai 2013) est un organe de coordination entre les structures continentales auquel participe le Secrétariat international partagé. Le Conseil international a un mandat qui correspond au nombre d'années qui sépare deux Assemblées mondiales et se réunit au moins une fois par an. Chaque réseau continental choisira selon les modalités qui lui conviennent les quatre personnes (deux titulaires et deux suppléants) qui représenteront le continent dans le respect du principe de « parité ».

Le Conseil international aura parmi ses tâches :

- le suivi des travaux des structures continentales du réseau en lien avec l'évolution du contexte politique aux niveaux régional et international ;
- le renforcement des collaborations entre les structures continentales du réseau sur base des actions déjà planifiées par les différentes structures continentales ;
- impulser les grandes lignes de l'action du réseau CADTM face à l'évolution du contexte politique aux niveaux régional et international
- le suivi des travaux du Secrétariat international partagé du réseau ;
- la préparation des Assemblées mondiales du réseau ;
- le suivi des décisions prises lors des Assemblées Mondiales du réseau.

**4. Chaque organisation membre** du réseau est indépendante financièrement. Une organisation membre ne peut pas devenir



Photo Beatriz Ortiz - CADTM

le bailleur de fonds principal d'une autre organisation membre. Des aides financières ponctuelles sont cependant acceptées, voire encouragées. Chaque organisation membre, avec une aide éventuelle d'une autre organisation membre, a la responsabilité de trouver les ressources financières nécessaires pour renforcer ses capacités d'action et financer ses activités au niveau national, régional ou international. Chaque organisation membre doit veiller à réunir les moyens financiers nécessaires pour assurer sa participation aux réunions mondiales du réseau. Les sources et les modalités de financement doivent être compatibles avec l'esprit de la charte politique du CADTM International.

**5. Chaque organisation est autonome** et a toute la latitude pour déterminer son programme d'actions, tant que celui-ci n'entre pas en contradiction avec la Charte politique. La préparation, l'organisation et la réalisation des actions spécifiques à chaque organisation se réalisent de manière auto-

nome et démocratique.

**6. Le réseau CADTM International** met l'accent sur le renforcement du travail régional et continental. Les membres du réseau international du CADTM se répartissent en réseaux continentaux qui sont actuellement en nombre de 4 : Afrique, Amérique latine et Caraïbe, Europe et Asie. Les 3 réseaux continentaux Afrique, Amérique latine et Caraïbe, Europe se sont dotés d'une coordination continentale, ce n'est pas encore le cas de l'Asie. Chaque organisation membre vise à renforcer et consolider l'autonomie et les capacités d'action du réseau continental CADTM dont elle fait partie afin de renforcer le réseau mondial dans son ensemble.

**6. Bis L'assemblée mondiale du réseau CADTM** invite les 4 réseaux continentaux du CADTM à se doter d'une coordination des luttes féministes afin de renforcer l'activité féministe du CADTM. Une coordination des luttes féministes du réseau CADTM Afrique

fonctionne depuis 2017. L'AMR encourage les autres réseaux continentaux à se doter également d'une coordination des luttes féministes à l'échelle de leur région.

**7. Les quatre principales étapes** pour adhérer au réseau CADTM International sont les suivantes :

- a) Collaboration effective et continue avec une ou plusieurs organisations membres du réseau international ;
- b) Soutien de la candidature par une organisation membre du continent concerné ;
- c) Réunion en réseau continental et approbation par les membres du réseau continental concerné ;
- d) Adhésion formelle lors de l'assemblée mondiale du réseau.

### **Obligations et responsabilités**

**8. En tant que membre du Réseau CADTM International**, chaque organisation :

**9. Marque son accord** avec la charte politique du CADTM et conforme son activité à l'esprit général de cette charte dans les analyses qu'elle diffuse et les actions qu'elle entend.

**10. Applique les principes de démocratie** et de transparence dans ses prises de décisions, que ce soit au niveau national ou au niveau régional.

**11. Les organisations membres** du réseau agissent consciemment dans la société pour mettre fin à toute forme d'oppression des femmes.

Elles s'engagent à pratiquer en leur sein la parité entre les sexes et à faire participer, de façon égalitaire, hommes et femmes aux différentes instances du réseau et à toute activité organisée par le CADTM ou à laquelle il est invité à collaborer. Si l'activité en question (excepté les formations spécifiques des femmes membres du CADTM international) nécessite la participation d'une seule personne, chaque organisation membre s'engage à y déléguer une femme si un homme a participé à la précédente activité, et inversement. Si l'activité sollicite la venue de plusieurs personnes, les organisations doivent viser la parité. Dans les cas d'organisations qui se définissent comme féminines, la délégation peut être composée uniquement de femmes. Il appar-tient aux coordinations continentales de faire respecter la règle de la parité et son application.

Les organisations nationales membres du CADTM seront souveraines pour les sanctions concernant toute pratique sexiste. Elles se réservent le droit de saisir en cas de nécessité, le SIP et/ou le CI.

**12. Partage ses analyses et expériences** avec l'ensemble des membres du réseau, notamment en :

- a) communiquant de manière adéquate sur ses activités passées, présentes et à venir. Cette communication sera destinée, selon l'objectif et la pertinence, vers le secrétariat international partagé, le réseau continental concerné, les commissions de travail thématique, le conseil international ou encore à l'ensemble des membres du réseau ;
- b) mettant à disposition de l'ensemble du réseau les différentes productions,

analyses, publications et outils didactiques réalisés ;

- c) participant activement à l'enrichissement du site Internet du CADTM.

**13. Inscrit ses actions** dans la perspective de renforcement des capacités et de l'autonomie des réseaux CADTM continentaux, notamment en :

- a) favorisant l'amélioration de la communication interne régionale ;
- b) soutenant activement les activités réalisées par les organisations membres du même réseau continental ;
- c) encourageant l'élaboration collective et la production d'analyses et ouvrages ;
- d) consolidant les collaborations avec les partenaires régionaux concernés.

**14. Inscrit ses actions** dans la perspective de la dynamique d'ensemble du réseau CADTM International, notamment en :

- a) s'engageant à renforcer ses connaissances sur la dette, les IFI et l'ensemble des problématiques abordées par le CADTM (notamment en lisant et en s'appropriant les productions du CADTM), à diffuser le plus largement possible les analyses du CADTM, notamment à travers des actions de formation et d'éducation citoyenne ;
- b) renforçant la production d'analyse sur les problématiques qui concernent le CADTM d'un point de vue local, national et international ;
- c) coordonnant la dynamique propre au réseau continental avec la dynamique d'ensemble du Réseau international ;
- d) soutenant les initiatives prises par les autres membres du réseau ;

- e) soutenant les initiatives prises par le mouvement dette en général.

**15. Les dispositions relatives** à l'exclusion d'une organisation du réseau international CADTM sont les suivantes :

**L'exclusion** d'une organisation est délibérée et votée à la majorité simple par l'Assemblée mondiale du réseau (AMR) après avoir recherché le consensus. Elle intervient en cas de violation grave de la Charte de fonctionnement et de la Charte politique : en cas de comportement raciste, sexiste ou de toute autre attitude ou action en contradiction avec l'esprit de cette charte.

Avant de prendre la décision de l'exclusion d'un membre du réseau en AMR, les réseaux CADTM continentaux du réseau concernés prennent contact avec lesdites organisations et leur demandent des justifications. En parallèle, les réseaux CADTM continentaux sont tenus de solliciter l'opinion du Secrétariat international (SI) du réseau et de le tenir informé des prises de contact avec les organisations concernées.

Dans le cas où un réseau CADTM continental propose l'exclusion du réseau d'une organisation, ce réseau CADTM continental, conjointement au Secrétariat international, évalue la nécessité d'une suspension provisoire jusqu'à la prochaine AMR où sera prise la décision relative à l'exclusion.

Les dispositions relatives à la **désaffiliation** d'une organisation du réseau international CADTM sont les suivantes :

Les réseaux CADTM continentaux sont l'endroit où la désaffiliation est discutée et pro-

posée avant la décision en Assemblée mondiale. La désaffiliation intervient dans deux cas de figure :

1. En cas de demande de désaffiliation par l'organisation elle-même, l'organisation est tenue d'expliquer au réseau CADTM continental et au SI les motifs de sa demande de désaffiliation du réseau international.
2. Lorsque l'organisation n'a plus d'activité en rapport avec la dette et les problématiques que prend en charge le CADTM et ne collabore plus avec les autres organisations membres du réseau, et ce de manière prolongée. Les réseaux CADTM continentaux prennent alors contact avec les organisations concernées et leur demandent des justifications. En parallèle, les réseaux CADTM continentaux sont tenus de solliciter l'opinion du Secrétariat international (SI) du réseau et de le tenir informé des prises de contact avec les organisations concernées.

Il appartient enfin à l'AMR d'acter officiellement la désaffiliation de l'organisation en recherchant le consensus. S'il n'y a pas consensus, les organisations votent alors la désaffiliation selon la règle de la majorité simple.

Pour les organisations n'appartenant pas au réseau mais ayant obtenu l'autorisation de l'AMR d'utiliser le sigle CADTM, les mêmes dispositions citées ci-dessus s'appliquent.

# PARMI LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DU CADTM



## **Banque mondiale, une histoire critique**, 2022, éditions Syllepse

Des clés pour répondre à une série de questions concernant cette institution. Qui la dirige et comment fonctionne-t-elle ? Quels sont ses rapports avec les grandes puissances et en particulier avec les États-Unis ? Quelles relations entretient-elle avec d'autres grandes institutions internationales comme l'ONU, le FMI, l'OMC ? ...

## **Afrique : le piège de la dette et comment en sortir**

Etude réalisée par le CADTM pour le Groupe de gauche au Parlement européen - The Left.

Le 13 avril 2020, le président français Emmanuel Macron proposait une « annulation massive » de la dette africaine pour soutenir le continent face à la pandémie de Covid-19. Quelques heures plus tard, le G20 se limitait à une suspension de paiement pour les pays les plus pauvres. Aujourd'hui, plus d'un tiers des pays du Sud sont en situation de surendettement ou en défaut de paiement. Et la guerre en Ukraine frappe actuellement de plein fouet les pays africains qui subissent l'augmentation du prix des produits de base. La dette des pays du Sud est donc un sujet brûlant d'actualité. **Disponible en ligne :**

[www.cadtm.org/Afrique-le-piege-de-la-dette-et-comment-en-sortir](http://www.cadtm.org/Afrique-le-piege-de-la-dette-et-comment-en-sortir)

## **Les Autres Voix de la Planète n°83, Dette & Souveraineté Alimentaire**

Dans le dernier numéro du magazine du CADTM, vous trouverez des articles sur l'agriculture ivoirienne, l'enjeu de la souveraineté alimentaire en Égypte, à Haïti, à Madagascar, en Tunisie ou au Maroc. Il est question du mouvement social paysan en Inde, ou encore sur les mobilisations anti-UPOV en Argentine. Plusieurs articles, dont une interview de Morgan Ody – coordinatrice générale de la Via Campesina – traitent également des manifestations des agriculteur·ices européen·nes qui ont eu lieu au début de l'année 2024. **Disponible en ligne ou sur commande, [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)**





# ABC du CADTM et des dettes illégitimes

Une publication du CADTM Belgique, été 2025  
ISBN 978-2-9600254-4-6

**COMITE POUR L'ABOLITION DES DETTES ILLÉGITIMES**

8 rue Jonfosse  
4000 Liège, Belgique  
+324 56 62 56 35  
info@cadtm.org

**CADTM**